

JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRAVAIL PARLEMENTAIRE

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

(100^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

3^e séance du vendredi 9 décembre 1988

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

1. **Séisme en Arménie** (p. 3475).

M. le président.

2. **Discussion et vote d'une motion de censure**
(p. 3475).

MM. Philippe Séguin,
Georges Hage,
Jean-Claude Gaudin,
Dominique Baudis,
Pierre Mauroy,
Serge Franchis.

M. Michel Rocard, Premier ministre.

Scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 3496)

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

3. **Dépôt d'un projet de loi modifié par l'Assemblée nationale** (p. 3496).

4. **Ordre du jour** (p. 3496).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

1

SÉISME EN ARMÉNIE

M. le président. Avant d'aborder la discussion sur la motion de censure, je tiens à dire, on le comprendra, quelques mots au sujet du séisme tout à fait dramatique qui vient de frapper l'Union soviétique, provoquant la mort de dizaines de milliers de personnes.

Ce terrible séisme a suscité, en France, une émotion considérable et notre pays, fidèle à sa tradition de solidarité, a décidé, monsieur le Premier ministre, par des directives que vous avez données, de participer activement au mouvement international d'aide à l'Arménie, par l'envoi de personnels et de matériels spécialisés dans la recherche et, si possible, le sauvetage des victimes.

Je suis sûr, mes chers collègues, que notre assemblée est unanime pour exprimer, à travers tous ses députés, sa profonde sympathie aux populations sinistrées ainsi qu'à la communauté arménienne vivant en France.

2

DISCUSSION ET VOTE D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion et le vote sur la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par M. Bernard Pons et soixante-quatre membres de l'Assemblée (1).

Le texte de cette motion de censure a été communiqué à l'Assemblée dans sa séance du 6 décembre 1988.

La parole est à M. Philippe Séguin, premier orateur inscrit.

M. Philippe Séguin. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, nous avons donc pris l'initiative de la première motion de censure de cette législature. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Thierry Mandon. Et c'est le bide ?

M. Philippe Séguin. On a beaucoup glôse sur notre démarche.

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Absolument !

M. Philippe Séguin. Elle est pourtant simple, légitime, nécessaire.

Qu'il soit bien clair que nous n'entendons ni exploiter les difficultés sociales qui persistent (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) ni procéder à la critique prématurée d'un bilan.

(1) La présente motion de censure est appuyée par les soixante-cinq signataires suivantes :

MM. Pons, Chirac, Juppé, Balladur, Robert Galley, Auberger, Mme Bachelot, MM. Baumel, Kaspereit, Godfrain, Raoult, Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Demange, Doligé, Devedjian, Ollier, Kiffer, Cug, Borotra, Dassault, Mancel, Reitzer, Inchauspé, Tranchant, Grussenmeyer, Taugourdeau, Limouzy, Bernard Debré, Dugoin, Mmes Nicole Catala, Alliot-Marie, MM. Tiberi, Drut, Delalande, Sarkozy, Toubon, Marcus, Pénicard, Labbé, Pintic, Barnier, Mazeaud, Séguin, Fillon, Peyrefitte, Couvéinhes, Coïat, Bernhol, Robert-André Vivien, Goasdouff, Jean-Louis Masson, Jean-Louis Debré, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Chamard, Giraud, Frédéric-Dupont, Jean de Gaulle, Mme Michaux-Chevry, MM. Guichon, Balkany, Thomas, Estrosi, Mauger, Bergelin.

Au risque de vous étonner, monsieur le Premier ministre, je veux dire ici que nul n'a souhaité mettre en doute votre détermination à rétablir l'ordre et à rendre à des millions de Français des conditions de vie normales.

D'ailleurs, vous l'avez vous-même observé, personne dans l'opposition n'a montré envers les grévistes de 1988 l'attitude qui fut naguère celle de M. le Président de la République envers ses étranges visiteurs du fort de Brégançon. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Qu'il faille encore attendre pour dresser un bilan global de votre action, voilà qui nous paraît aussi relever de la simple équité.

Et pourtant, monsieur le Premier ministre, c'est un fait qu'il n'est plus possible aujourd'hui de se taire : à la limite, le tintamarre qui a accueilli notre décision en est la meilleure justification, en tant qu'il fait découvrir dans quel état lamentable d'atonie, de vacuité et de confusion se retrouve le débat public !

Il n'est pas normal, dans une grande nation, que l'enjeu politique se réduise comme peau de chagrin.

Il n'est pas normal de continuer à confondre le nécessaire rassemblement des Français avec cette sorte de consensus mou qui nous tient lieu de conscience collective, et que soit voué à la vindicte quiconque cherche à s'en dégager !

Il n'est pas sain qu'il y ait, du coup, un tel divorce entre la classe politique et l'opinion publique.

Que les idéologies soient mortes, monsieur le Premier ministre, je n'ai certes pas été le dernier à le souligner, et c'est une opinion aujourd'hui heureusement très partagée qu'aucun corps de doctrine ne peut apporter de réponses « clés en main » aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Mais ce n'est pas une raison pour refuser tout débat politique !

Je sais bien qu'il est à la mode que les douairières s'encaillent à la lecture de *Libération* et que tout ancien gauchiste n'a pas de plus beau rêve que de prendre la direction du *Figaro*. (*Sourires.*)

Je sais bien qu'on assiste à des reconversions fulgurantes qui font passer en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire du modèle socio-politique proposé par Léon Trotski à celui que pourrait incarner, par exemple, Georges Pébereau. (*Rires.*)

Pourtant, même si les références idéologiques s'estompent, il demeure, comme dans toute démocratie, des différences dans les cultures, les philosophies, les tempéraments et les styles.

C'est une absurdité de croire, sous couvert de réalisme, qu'une unité de situation doit forcément entraîner une uniformisation des comportements.

Dans une démocratie, il faut une majorité et il faut une opposition. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Il faut une opposition, je vous le rappelle, je vous le rappelle, parce que l'opposition, ce n'est pas seulement un vivier dans lequel on puise de temps à autre quelques petits poissons pour améliorer l'ordinaire d'une majorité présidentielle et illustrer du même coup son souci d'ouverture ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Claude Gaudin. Très bien !

M. Philippe Séguin. L'opposition, cela sert aussi à nourrir le débat politique ; l'opposition c'est l'interlocuteur privilégié nécessaire du pouvoir en place.

Il faut une opposition : c'est notre affaire, je vous le concède... Mais il faut aussi, bien sûr, une majorité.

Certes, l'endormissement général, le recours à quelques idées faussement simples et de prétendu bon sens se sont révélés une tactique électorale redoutablement efficace. Mais le drame serait que cette tactique payante continue à être érigée en stratégie permanente pour la nation !

Alors, je suis à cette tribune pour rappeler que l'opposition a le devoir national d'exister et de s'exprimer.

M. François Loncle. Et de censurer ?

M. Philippe Séguin. Je suis ici aussi pour dire que si vous n'avez pas de politique claire, c'est parce que vous n'avez pas de majorité !

Je suis ici pour dire que cette situation est d'autant plus grave et préjudiciable que rarement, sans doute, le pays n'a été à la veille d'échéances aussi importantes pour son avenir.

Si nous avons choisi de le dire, c'est parce que les événements de ces dernières semaines ont démontré les dangers de l'impasse politique sur laquelle vous butez et parce que pour la première fois, en réponse à Pierre Méhaignerie, qui vous sommait d'en sortir, vous avez vous-même reconnu la réalité de cette impasse, sans pour autant en tirer quelque conséquence que ce fût.

Monsieur le Premier ministre, il ne semble plus échapper à grand monde que ce Gouvernement doit naviguer à vue, au gré des vents contraires, sans cap ni destination avoués.

Quel serait son dessein, grand ou petit, qui orienterait et animerait son action ?

Nul ne le connaît : et ce constat cruel, vous le savez, n'a pas été uniquement le fait de l'opposition !

Vos capacités personnelles, votre bonne volonté ne sont pas en cause. Vous vous efforcez d'ailleurs de combler l'absence d'un projet par un engagement permanent et par l'affichage d'une grande attention à la vie quotidienne des Français.

Mais on aura beau faire passer pour une méthode mûrement réfléchie cette absence de discours fort, structuré, mobilisateur, cette politique du coup par coup, ou comme vous diriez du « cas par cas », cette approche catégorielle des problèmes, dont la priorité varie avec le nombre des décibels ou des tracas engendrés, on aura beau dire et beau faire, on ne convaincra personne !

Vous n'avez pas de projet, parce que vous ne pouvez pas en avoir.

Il est vrai que la « Lettre aux Français », ce mélange de veillées des chaumières et de sagesse des nations... (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Le Garrac. Allons, allons !

M. Philippe Séguin. ... ne pouvait vous être d'un très grand secours. Mais en d'autres circonstances vous nous auriez vous-même inventé autre chose. Vous ne l'avez pas fait.

Je ne dirai rien des maladroites du Gouvernement. Qui n'en commet pas ?

Plus grave, beaucoup plus grave est l'incapacité dans laquelle vous vous trouvez de pouvoir choisir. Or, chacun le sait, et vous le premier, qui nourrissez une grande admiration pour celui qui l'a le plus fortement exprimé : gouverner, qu'est-ce d'autre ?

Les exemples abondent de cette incapacité à choisir. Je n'en retiendrai que quelques-uns.

Deux problèmes cruciaux auraient dû être tranchés par les arbitrages budgétaires : était-il opportun de distribuer du pouvoir d'achat ? Quelles étaient les mesures adéquates pour préparer le marché unique ?

Votre projet de budget a réussi cette gageure de n'être ni rigoureux, puisqu'il relançait la dépense publique, ni généreux, puisqu'il vous a fallu les mouvements sociaux pour vous résoudre à lâcher du pouvoir d'achat.

Le projet de budget n'a pas pris davantage position sur la restructuration de notre système de prélèvements obligatoires, alors qu'elle est évidemment imposée par la perspective du marché unique. Pis, vous vous êtes opposé ouvertement à Jacques Delors et à l'Acte unique, en contestant le bien-fondé d'une harmonisation des taux de T.V.A.

S'agissant des entreprises publiques, vous nous avez dit : ni privatisation ni renationalisation. Et, dès lors, vous interdisiez à nombre d'entre elles d'avoir les moyens financiers qui leur

sont pourtant indispensables pour se moderniser et affronter la concurrence internationale ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Le Garrac. C'est faux, monsieur Séguin. Regardez P.U.K. !

M. Philippe Séguin. Comment pouvez-vous ainsi refuser à Renault un changement de statut, seul moyen pour la Régie d'assainir son bilan et de conforter sa compétitivité (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)...

M. Jean-Louis Gosdoff. Très bien !

M. Philippe Séguin. ... au moment où Daimler-Benz absorbe M.B.B., et où Fiat marque sa volonté de s'internationaliser et de se diversifier ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. François Loncle. Vous n'avez pas vu les résultats !

M. Philippe Séguin. Prenons même l'exemple du budget de la recherche, lequel se trouve entre les mains de M. Curien, homme estimable s'il en est et dont les qualités scientifiques sont reconnues.

Son budget augmente, c'est bien. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous l'aviez diminué !

M. Philippe Séguin. Mais la progression des crédits est uniformément répartie, aussi bien entre les organismes de recherche qu'entre les disciplines.

En ne choisissant pas - et c'est vrai dans ce domaine comme dans les autres, - on prend le risque, même si c'est à son corps défendant, de privilégier le *statu quo* contre la modernisation.

Certes, il est un dossier sur lequel on a pu croire au succès de la méthode qui porte désormais votre nom. C'était celui de la Nouvelle-Calédonie. Mais à peine aviez-vous contre-signé les accords de Matignon que, déjà, d'autres préoccupations reprenaient le pas.

Vous aviez été un greffier, vous avez voulu vous ériger en procureur ; vous n'avez finalement pas conjuré le risque de passer aussi pour un récupérateur ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République. Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. René Rouquet. Vous préférez la manière Pons ?

M. Philippe Séguin. Avez-vous espéré trouver dans le vote populaire l'autorité que la situation parlementaire vous refusait ? C'est possible. Mais les résultats ont été ceux que l'on sait.

Et tout cela est d'autant plus déplorable que vous aviez, à votre arrivée à Matignon, tous les atouts en main.

Rarement Premier ministre avant vous aura été accueilli avec tant de sympathie et d'espoir, au-delà même de sa famille politique.

Aucun Premier ministre, depuis quinze ans au moins, n'avait connu, à son arrivée, une situation aussi favorable.

En 1986, le gouvernement de Jacques Chirac n'avait trouvé aucune marge de manœuvre et le contexte international demeurait dépressif. Or ce gouvernement vous a légué près de 40 milliards de moyens budgétaires supplémentaires (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*), une économie assainie par la levée du contrôle des prix, la baisse des charges et la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, ainsi qu'une situation de l'emploi en irès nette amélioration, qui a rapidement démenti le pessimisme de vos prévisions...

De surcroît, vous avez bénéficié d'une conjoncture internationale quasi-idéale : diminution du prix du pétrole et vigueur de la croissance.

M. François Messot. Est-ce pour cela que vous avez été battus ?

M. Philippe Séguin. Tous ces atouts sont gâchés les uns après les autres. C'est qu'un pays a besoin d'être conduit, de savoir où il va, comment il y va et, surtout pourquoi il y va...

M. Bernard Schreiner (Yvelines). On l'a vu pendant deux ans !

M. Philippe Séguin. Faute de quoi, chaque catégorie se replie encore plus étroitement sur elle-même, et chacun ne pense plus qu'à son propre intérêt.

Une constitution, nous a appris le général de Gaulle, c'est un esprit, des institutions, une pratique.

L'esprit de la V^e République, quel est-il ? Il « procède de la nécessité d'assurer aux pouvoirs publics l'efficacité, la stabilité et la responsabilité ».

Or rien n'est aussi étranger à l'esprit de la V^e République que la situation dans laquelle vous vous trouvez, dans laquelle nous nous trouvons.

Vous avez cru, monsieur le Premier ministre, et on a dû vous le dire, que, pour gouverner, il vous suffirait de disposer de majorités de rencontre, fussent-elles contradictoires, consentant à laisser passer vos projets et vos budgets. C'est là une très lourde erreur. Les textes et les budgets peuvent se satisfaire de majorités éphémères. Il n'en va pas de même pour le Gouvernement.

Le Gouvernement a besoin d'une majorité stable. Vous n'avez pas une telle majorité. En réalité, vous n'avez pas de majorité du tout. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. Philippe Séguin. Alors, votre capacité d'action, votre capacité de choix s'en trouvent forcément limitées. Et surtout, vous constituez une cible permanente pour ceux dont vous dépendez et qui cherchent à vous faire payer leur soutien.

M. Thierry Mandon. C'est du journalisme !

M. Philippe Séguin. C'est, je crois, M. le ministre des transports - ici présent - qui a dit qu'on assistait à une guérilla syndicale avec des arrière-pensées politiques. Cela n'a pas dû vous surprendre. Car il ne vous avait certainement pas échappé que ceux qui font passer votre budget sans le voter mais sans s'y opposer, ceux qui assurent la survie de votre gouvernement, ceux qui, bien qu'ils s'en défendent, ont constitué avec vous la majorité présidentielle, sont ceux-là mêmes qui ont applaudi, justifié, encouragé l'arrêt du R.E.R. ou le blocage du courrier, et en feraient volontiers autant, demain, à la S.N.C.F. ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du Centre.*)

Alors, que paraissent dérisoires les péripéties de la cohabitation, pourtant si décourageante, mais qui n'a jamais empêché le gouvernement précédent de gouverner en dépit des manœuvres de retardement, quand nous assistons au spectacle étonnant d'un gouvernement cherchant désespérément le soutien du parti qu'il désigne lui-même comme son pire adversaire. Vous offrez, en effet, l'image inédite d'un chef de gouvernement dont l'existence dépend d'un parti qu'il accuse lui-même de se livrer à une entreprise de démolition de l'économie nationale (*Applaudissements sur les mêmes bancs*), d'un chef de gouvernement qui désigne à la réprobation générale ceux-là mêmes qui assurent sa survie politique.

Oui, monsieur le Premier ministre, le parti communiste - on l'a dit et je vais le répéter - vous soutient comme la corde le pendu, et chacun peut constater ce qu'il advient lorsque son bras séculier, la C.G.T., entreprend de resserrer le nœud coulant jusqu'à ce qu'il arrache la contrepartie qu'il a décidé d'obtenir.

Dès lors, il était inéluctable que les Français paient dans leur vie quotidienne les conséquences du refus du premier secrétaire du parti socialiste d'honorer les dettes qui avaient été contractées par le Gouvernement à l'égard du parti communiste. (*Très bien ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Dès lors, il était prévisible que les Français feraient les frais des rapports équivoques entre deux formations politiques qui jouent continuellement à se dire : « Je t'aime, moi non plus. » (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

En réalité, la France paie aujourd'hui l'ambiguïté des choix du printemps dernier. Et, ne nous y trompons pas, les épreuves qu'elle traverse pourraient bien n'être que les premières d'une série.

Aujourd'hui, ce sont les marchandages municipaux qui inspirent les irréductibles. Demain, n'en doutons pas, ce sera autre chose !

Ah, comment vous faire comprendre, monsieur le Premier ministre, qu'aussi longtemps que vous présenterez des textes et des budgets sans même savoir quelle sera en fin de compte la majorité qui ne s'y opposera pas, aussi longtemps qu'en rédigeant un projet, vous aurez à l'esprit, pour parer à toute éventualité et tout à la fois, de n'effaroucher ni d'anciens ministres de Jacques Chirac, ni les représentants de l'un des communismes les moins ouverts qui soient, aussi longtemps qu'en définissant une politique, vous devrez rechercher le plus petit commun dénominateur entre des options aussi radicalement opposées, comment donc vous faire comprendre que, dans de telles conditions, vous serez contraint non seulement de vous passer de discours, mais de limiter vos ambitions à un niveau incompatible avec les attentes des citoyens et avec les besoins de la nation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

En réalité, sans l'esprit de décision qui est au fondement de la Constitution, sans majorité parlementaire, sans donc une pratique gouvernementale tendue vers l'action, la V^e République est vidée de sens et d'efficacité.

La France se trouve, du coup, confrontée à une terrible contradiction. Jamais un gouvernement de la V^e République n'a été aussi peu armé pour assumer ses responsabilités. Or, jamais les questions qui nous sont posées n'avaient touché aussi profondément à ce que nous sommes, à ce que nous voulons devenir.

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Vous avez la mémoire courte !

M. Philippe Séguin. Je m'en tiendrai très brièvement à quatre exemples : l'éducation, les services public, les enjeux sociaux et la place de la France en Europe.

On a cru trop longtemps que la crise que nous traversons n'était qu'une crise économique. Nous nous tromperions à nouveau en la réduisant aux dimensions d'une crise sociale.

En réalité, cette crise est avant tout une crise culturelle, car elle tient essentiellement à l'incapacité de nos sociétés à s'adapter aux conséquences de l'évolution technologique et de l'évolution des mentalités.

Si la France a connu et connaît encore plus de difficultés que d'autres pays, s'il y a une crise spécifiquement française dans la crise générale, si notre pays tire parti avec plus de retard que les autres de ses progrès économiques, cela est dû aux pesanteurs, aux rigidités, à l'insuffisance fluidité sociale qui lui sont propres.

M. Arthur Dehaine. Très bien !

M. Philippe Séguin. Ces hypothèques ont déjà fait de la France un des pays les plus « bloqués », voire les plus inégalitaires des grandes sociétés occidentales. Elles sont aujourd'hui autant d'obstacles sur la voie des mutations nécessaires.

Il ne s'agit plus seulement de réunir les conditions d'une meilleure égalité des chances. Il s'agit de trouver, par là même, les moyens de la modernité.

La reproduction sociale à l'identique n'est plus seulement intolérable en termes moraux, elle est un handicap insupportable en termes d'efficacité.

Alors, affecter plus de moyens humains et financiers à l'éducation - comme vous nous l'annoncez - c'est bien. Se fixer des objectifs concrets sur les rythmes scolaires, le redoublement et les effectifs des classes, c'est bien aussi, même si ça n'est pas très nouveau. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Raymond Douyère. En tout cas, c'est mieux que vous !

M. Philippe Séguin. Mais tout cela ne peut résoudre la crise de l'appareil éducatif. Car cette crise est une crise globale, une crise qui tient à la nature même du système, une crise dont la solution ne passe pas seulement par des réponses ponctuelles, mais par la rupture radicale avec un mode de gestion et des conceptions définitivement archaïques. Ce n'est pas seulement la Fédération de l'éducation nationale, c'est l'ensemble de la nation qu'il faut convaincre de cette ardente nécessité.

M. Raymond Douyère. Qu'avez-vous fait entre 1986 et 1988 ?

M. Philippe Séguin. Une approche analogue s'impose pour l'ensemble du service public. La négociation tacite qui échangeait la garantie de l'emploi contre des travaux peu qualifiés et mal rémunérés, dans un contexte hyperhiérarchisé, est désormais totalement dépassée. Le seul moyen d'action réside dans les gains de productivité potentiels - ils sont considérables - qui peuvent seuls permettre de financer l'augmentation des salaires, elle-même indissociable d'une décade des effectifs.

Il est tout aussi indispensable de réformer la gestion du service public en introduisant un système de rémunérations différentielles et de modulation de l'avancement des agents, en fonction de leurs performances et des missions qui leur sont confiées.

Nous avons devant nous une véritable révolution à accomplir.

M. Jean-Marie Cambacérès. Gauchiste !

M. Philippe Séguin. Mais, si vous en avez la volonté, en avez-vous les moyens ? (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il est plus que temps aussi de comprendre que la compétitivité d'une nation est globale et que la traditionnelle distinction entre l'économique et le social est définitivement caduque. Voilà encore un diagnostic que vous pourriez ne pas désavouer. Mais quelle conclusion tangible pourriez-vous en tirer ?

Et que dire du nécessaire sauvetage de notre système de protection sociale ? Un processus avait été lancé. Vous l'avez brisé. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Raymond Douyère. Vous êtes orfèvre en la matière.

M. Philippe Séguin. La campagne présidentielle aurait dû être l'occasion d'inviter le pays à faire des choix. Ces choix avaient été préparés. Ce débat essentiel n'a pu avoir lieu par la faute du candidat socialiste (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) qui a nié l'ampleur de la crise, qui a nié le caractère structurel des problèmes, qui a préféré verser dans la facilité en affirmant que la seule explication des déficits se trouvait dans des défaillances de gestion et en renvoyant après l'an 2000 l'apparition des premières difficultés. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arthur Dehaene. C'est vrai !

M. Philippe Séguin. Vous avez laissé se démobiliser les partenaires sociaux et les professions de santé alors même que leurs efforts commençaient à porter leurs premiers fruits. Et vous en êtes réduit aujourd'hui, pour compenser les dérives qui reprennent et pour combler les déficits qui se creusent, à vous en prendre tour à tour aux pharmaciens (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste*), aux médecins, et demain à qui d'autre encore ? (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française, et sur plusieurs bancs de l'Union du centre.*)

M. Jean Le Garrec. La démagogie ne vous fait pas peur !

M. Philippe Séguin. Quant aux questions sur l'Europe, au-delà même du social, elles ne manquent pas.

Que peut être, que doit être la France, demain, dans le cadre européen ?

Quelle sera sa défense ? Doit-on, plus précisément, s'orienter vers une Europe de la défense ou une Europe du désarmement ?

Peut-on renforcer les relations avec les sociétés de l'Europe de l'Est sans pour autant faire de concessions aux Etats qui les oppriment ?

Et justement, comment ne pas voir qu'en alignant la diplomatie française sur celle de M. Genscher, on condamnerait la possibilité de construire à terme une défense commune de l'Europe et on encouragerait la dérive de l'Allemagne ?

Pour éviter d'en arriver à cette extrémité, il faut opposer au projet soviétique de « Maison commune européenne », un autre projet politique, celui de l'Union de l'Europe occidentale.

M. Julien Dray. Vive Mme Thatcher !

M. Philippe Séguin. Un projet de charte existe. Jacques Chirac fut à son origine. Pourtant, vous n'y avez jamais fait aucune allusion depuis votre entrée en fonction.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Ce n'est pas exact !

M. Raymond Douyère. Chirac européen, c'est nouveau !

M. Philippe Séguin. Pas plus d'ailleurs que vous n'avez pris de nouvelle initiative en matière de construction européenne...

M. le Premier ministre. Ce n'est pas exact !

M. Philippe Séguin. ... et on ne peut que regretter le blocage des trois dossiers prioritaires que sont l'Europe monétaire, l'Europe fiscale et l'Europe sociale.

M. Thierry Mandon. Avec Mme Thatcher ?

M. Philippe Séguin. Ces questions, il faudra bien leur apporter une réponse ! Ces choix, il faudra bien les faire !

On peut admettre que la politique socialiste ait évolué. Sous l'empire de la nécessité ! 1984 et 1985 avaient peu à voir avec 1981 et 1982, 1988 encore moins !

Et pourtant, la période dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques mois risque d'être encore plus lourde de conséquences négatives que la période initiale du premier septennat. L'expérience de 1981, il était clair qu'elle s'acheverait vite... La vôtre n'est certes pas marquée par la même accumulation d'erreurs. Mais elle n'est pas moins dangereuse, car la France ne peut se satisfaire d'un programme qui consiste à donner du temps au temps.

Pourtant nous discermons mal, les uns et les autres, comment nous pourrions sortir de ces contradictions. Et, en un sens, on peut dire que les interrogations de cette motion de censure s'adressent aussi bien à vous qu'à nous tous.

M. Raymond Douyère. Ça, c'est vrai !

M. Philippe Séguin. Vous ne voulez pas, monsieur le Premier ministre, reconstituer formellement l'union de la gauche. Nous vous en donnons acte. Le Président de la République doit partager votre point de vue, puisqu'il vous a nommé. On peut douter évidemment que tous les socialistes souscrivent à cette orientation. Sans doute, aussi, ce double refus est-il en contradiction avec les contours de la majorité présidentielle que vous avez laissée se constituer.

Admettons cependant que l'importance de l'enjeu soit de nature à justifier ce qui n'en demeure pas moins un acte d'immoralité politique. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Marie Le Guer. Et les relations avec le Front national, c'était moral ?

M. Philippe Séguin. Vous rêvez peut-être de reconstituer ce qu'on a appelé la troisième force, formule qu'on a bien connue par le passé et qui n'est pas pour peu dans l'échec de la IV^e République.

J'ai, pour ma part, la conviction que ce mariage de la carpe et du lapin ne pourrait donner une majorité stable, cohérente et soudée. J'ajoute qu'il faudrait d'abord que vous en convainquiez vos propres amis, dont chacun sait qu'ils sont loin d'être tous prêts à vous suivre sur ce terrain. Le compromis en cause spéculait au demeurant sur la faiblesse de conviction de vos éventuels partenaires, faiblesse que rien, jusqu'ici, n'est venu étayer.

Plus crédible aurait sans doute été un contrat de gouvernement passé entre forces politiques opposées mais qui auraient accepté de dépasser provisoirement leurs différences, eu égard à l'importance de l'échance de 1993, pour la préparer en commun. C'était la proposition qu'avait formulée M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Jean-Claude Gaudin. C'est vrai !

M. Philippe Séguin. Ni le président de la République ni le parti socialiste n'en ont voulu. Et aujourd'hui il est bien tard, car y revenir serait pour vous l'aveu d'un échec que vous ne sauriez accepter.

C'est dire que sur la base des élections de mai et juin derniers, vous êtes - et la France avec vous - engagé dans une impasse.

Et le fait que le débat parlementaire paraisse à certains plus ouvert ne constituera qu'une bien maigre consolation. On ne saurait confondre marchandages, petits compromis et concessions de pure forme avec la mise en œuvre d'un grand projet.

La seule option qui puisse rester ouverte à terme, option qui est probablement la seule porteuse d'avenir, consisterait dans l'alternance au pouvoir de deux grandes forces à vocation majoritaire, que n'opposeraient plus des conceptions antagonistes de la société mais des sensibilités, des pratiques et des priorités gouvernementales différentes.

M. Raymond Douyère. C'est un rêve éveillé !

M. Philippe Séguin. Cette conception de notre organisation politique, qui est celle de la plupart des grandes démocraties occidentales, est probablement la seule qui respecte l'esprit de la V^e République, qui concilie l'efficacité de l'action du Gouvernement avec la vigilance du contrôle parlementaire, qui permette aussi un véritable dialogue entre une majorité stable et une opposition crédible.

M. François Loncle. Vous n'y êtes jamais parvenus !

M. Philippe Séguin. Elle suppose que votre parti, monsieur le Premier ministre, fasse, comme on dit, son Bad Godesberg. Elle suppose aussi que le peuple se soit exprimé à nouveau.

Aucune de ces conditions n'est remplie. Elles sont autant de préalables. C'est notre devoir de le dire.

Ah, oui, monsieur le Premier ministre, nous censurons.

Nous censurons parce qu'au-delà de votre personne, nous formulons un jugement négatif quant à votre capacité à répondre aux problèmes de ce pays.

Nous censurons parce que, quel que soit le résultat de ce vote, il sera une démonstration utile...

M. Jean-Pierre Defontaine. Ce n'est pas ce que dit M. Barre !

M. Philippe Séguin. ... de l'ambiguïté émoïente, paralyzante dont il faudra bien un jour sortir.

Nous censurons parce que la France ne saurait se satisfaire de ce qui s'apparente à une fin de règne faussement paisible et faussement consensuelle (*Oh ! sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, l'Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) et qu'elle a besoin d'un grand élan.

M. Michel Carlelet. C'est un discours de rénovateur !

M. Philippe Séguin. Nous censurons parce que, précisément, nous voulons qu'un jour, bientôt, vite, les conditions soient réunies pour que la France soit enfin, et à nouveau, gouvernée. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, de l'Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. François Loncle. C'est un four !

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Monsieur le Premier ministre, à l'Assemblée nationale comme dans les municipalités, qui renouvelleront leurs conseils en mars prochain (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

M. Jean-Claude Gaudin. Tout de suite à l'essentiel !

M. Georges Hage. ... les communistes sont animés par une seule et même volonté, celle de servir les intérêts populaires et nationaux. Il est donc exclu pour les députés communistes de voter la censure proposée par la droite. (*Ah ! sur les mêmes bancs.*)

M. Jean-Marie Demange. Vous allez rater le dernier métro !

M. Georges Hage. Notre opposition à la droite, à sa politique et à toute alliance avec elle ne peut connaître d'exception. Cette volonté de battre la droite, de ne rien faire qui puisse la favoriser, les communistes l'ont mise en acte le 8 mai, et le candidat de la droite a été battu, le 12 juin, la droite a été battue.

MM. Jean-Claude Gaudin et Francis Delattre. Et le parti communiste n'a pas été battu ?

M. Jean-Marie Demange. Il n'existe plus !

M. Georges Hage. C'est la droite qui a enfoncé la France dans la crise au cours des années 70, supprimé des centaines de milliers d'emplois industriels...

M. Francis Delattre. C'est la gauche !

M. Georges Hage. ... pour se précipiter, en 1986, dans une frénésie de revanche, votant les privatisations, supprimant l'autorisation administrative de licenciement, en épigone fidèle et consciencieux des axiomes libéraux de la politique reaganienne, mais en oubliant - c'est la face cachée du discours - que si l'aide directe et fiscale de l'Etat à l'industrie est de 1,6 p. 100 du P.I.B. en France, elle s'élève à 2,7 p. 100 aux Etats-Unis et où l'aide publique à la recherche civile est deux fois plus élevée qu'en France.

M. Raymond Douyère. C'est vrai !

M. Jacques Godfrain. En U.R.S.S., c'est la famine !

M. Georges Hage. C'est la droite qui a instauré une loi électorale inique provoquant la sous-représentation de notre parti. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Francis Delattre. Vous avez obtenu 10 p. 100 des voix !

M. Georges Hage. La droite voulait même, par un scrutin de voleurs, priver de toute représentation parlementaire les défenseurs des intérêts populaires et nationaux que sont les élus communistes.

M. Jacques Baumel. Et la fraude ?

M. Pierre Mazeaud. On a changé de législation !

M. Georges Hage. Cela n'autorise point M. Séguin à donner des leçons de morale politique. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne mêlerons donc pas nos voix dans la censure à une droite qui, aux élections et dans les assemblées territoriales, s'est associée à l'extrême droite raciste et fascisante de Le Pen. (*Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

Les communistes, monsieur le Premier ministre, n'ont rien de commun avec cette droite qui a animé une politique de chômage, de déréglementation, de cadeaux au capital, qui a réduit les crédits pour les équipements publics, et prétend aujourd'hui s'inquiéter du sort des usagers.

M. Robert Pandraud. C'est vrai !

M. Pierre Mazeaud. Georges, demain vous êtes secrétaire général !

M. Georges Hage. Monsieur le Premier ministre, depuis trois mois, des luttes importantes mettent en cause la politique du patronat. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Elles rassemblent de plus en plus de monde, prouvant aux tenants de l'austérité et de l'abandon national qu'ils n'ont pas réussi à chloroformer la société.

M. Francis Delattre. Ça va être au tour des socialistes !

M. Georges Hage. Les communistes, qui apportent à l'union dans l'action un soutien sans faille, voient, dans tout ce qui contribue à la prise de conscience des méfaits de l'austérité, dans tout ce qui contribue au recul de l'idée de fatalité de la crise, une véritable chance pour la France. C'est vrai, les communistes sont aux côtés des travailleurs en lutte et ils souhaitent la reconduction des listes d'union des forces de gauche aux municipales. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. Mes chers collègues, vous n'êtes pas obligés de réagir à chaque fois.

M. Jacques Godfrain. Même les ministres rient !

M. le président. Nous avons compris le sens général de votre réaction.

M. Francis Delattre. Vos amis n'ont pas compris !

M. le président. Mais si, tout le monde a compris. Veuillez reprendre, monsieur Hage !

M. Georges Hage. C'est ainsi qu'ils sont cohérents avec eux-mêmes, comme ils sont cohérents pour combattre la domination de la bourgeoisie et construire en France une société socialiste, démocratique, autogestionnaire : le socialisme à la française. *(Rires sur quelques bancs du groupe socialiste.)*

C'est bien pourquoi ils sont solidaires des travailleurs qui, à travers la revendication du S.M.I.C. à 6 000 francs par mois, luttent pour un métier revalorisé, pour leur dignité et pour l'exercice des libertés.

Des millions de salariés vivent mal. La France est un pays dans lequel les bas salaires sont nombreux et où de multiples hausses, notamment des loyers, amputent le pouvoir d'achat. Le Gouvernement lui-même reconnaît le retard des salaires et des traitements de la fonction publique mais il refuse de prendre en compte les revendications du monde du travail.

M. Francis Delattre. C'est juste !

M. Georges Hage. Monsieur le Premier ministre, il ne faut pas se tromper d'adversaire. Ne pas condamner un bilan catastrophique pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les libertés de deux ans de gestion de la droite ne peut aujourd'hui qu'inciter celle-ci à exiger toujours plus d'austérité.

Les communistes ne feront jamais le jeu de la droite et du patronat. C'est clair. Mais l'ouverture, le recentrage, la recherche d'alliance avec tout ou partie de la droite, est un choix qu'a fait le Gouvernement et qui crée la confusion.

M. Pierre Mezeaud. Alors il faut le censurer !

M. Jean-Pierre Bequet. Cela suffit, monsieur Mazeaud !

M. Georges Hage. C'est bien instaurer la confusion que de donner des responsabilités gouvernementales à des hommes de droite auxquels il faut rendre cette justice qu'ils n'ont jamais varié dans leur hostilité aux travailleurs. Ils n'ont pas changé ni même fait un petit pas vers le parti socialiste ; c'est le parti socialiste qui a fait un grand pas vers eux. *(« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Pendant ce temps, le mouvement social s'est amplifié. L'action des travailleurs est aussi résolue que responsable. Ce ne sont pas eux qui sabordent l'outil de travail ou négligent les problèmes de sécurité. Ce sont les directions des entreprises publiques.

Dresser les travailleurs les uns contre les autres ne sert que le patronat. Travailleurs et usagers, selon l'heure ou le lieu, sont les mêmes personnes et les opposer se révèle aussi stérile qu'artificiel. Les usagers de la R.A.T.P. ou de la S.N.C.F. ont aussi subi, année par année, des atteintes sévères à leur pouvoir d'achat. Ils savent bien, à travers leur vécu quotidien, l'attachement des personnels au service public, c'est-à-dire à leur propre intérêt d'usagers, comme ils savent que les infirmières ont eu raison d'engager leur action, car ce qui a été obtenu pour le service public hospitalier l'a été pour les malades et ne l'eût pas été sans elles.

Aux côtés des travailleurs en lutte pour leur dignité, les communistes n'ont aucune vocation ni aucune velléité de les prendre en tutelle.

Les grèves « presse-bouton » ou télécommandées, les chefs d'orchestre clandestins, je dirais, dans le souci de n'être point trop désagréable, monsieur le Premier ministre, que c'est comme une fourmi de dix-huit mètres avec un chapeau sur la tête : ça n'existe pas ! Et vous le savez bien, vous qui avez participé à de grandes grèves.

Tous ceux qui ont à cœur de changer la société savent combien il y a peu de spontanéité ou de suivisme dans une grève, mouvement qui exige, au contraire, de chacun de ceux qui y participent une réflexion permanente, une mise en cause de soi-même à chaque moment de l'action pour élargir le soutien, en garantissant la légitimité tout en gardant la mesure du possible.

Le mécontentement des grévistes est pleinement justifié. Si, de concert, communistes et travailleurs ont popularisé la revendication du S.M.I.C. à 6 000 francs ou, autre revendication qui prend de l'ampleur, les 1 000 francs d'augmentation immédiate, ni les uns ni les autres ne dérivent vers l'utopie. Ils gardent, au contraire, la mesure exacte du possible.

Monsieur le Premier ministre, peut-on, sans provocation, se féliciter des bons résultats économiques et exiger des salariés un nouveau bail d'austérité ?

Préparer des lendemains radieux en acceptant aujourd'hui de nouveaux sacrifices : la crédibilité de cet argument archirebattu vole en éclats quand les salariés voient à la fois les bénéfices des sociétés doubler d'une année sur l'autre et le chômage s'accroître.

Les arguments relatifs à la lutte contre l'inflation ou au déficit commercial, qui visent à culpabiliser les travailleurs ou à les inciter à la passivité, ne convainquent plus. La réalité c'est que l'austérité s'est révélée être un mauvais choix pour la France et que continuer à s'en prendre aux salaires et à l'emploi pour accroître les profits ne peut qu'affaiblir davantage notre pays.

L'austérité serait la condition de nos exportations. Pourtant la part des ventes françaises dans le monde a reculé de 3 p. 100 depuis 1982. Après des années de rigueur salariale, le déficit du commerce extérieur augmentera en 1988 pour se situer autour de 30 milliards de francs.

La réalité, c'est que les profits d'hier ont fait - M. Barre est absent - les superprofits d'aujourd'hui, mais les superprofits n'ont pas créé d'emplois. Deux embauches sur trois sont précaires. En termes d'efficacité sociale et économique, c'est un énorme gâchis quand la formation ne peut déboucher sur des engagements d'emplois.

Depuis 1982, la part des salaires dans les comptes des entreprises a reculé de 10 p. 100 alors que celle des profits a progressé de 25 p. 100. En matière de coûts salariaux, la France arrive au neuvième rang, derrière, notamment, la République fédérale d'Allemagne, le Japon, les États-Unis et même l'Italie. Et ce n'est pas la C.G.T. qui a commandé l'étude, mais l'Union des banques suisses !

Réduire les charges sociales n'a jamais amené le patronat à créer des emplois. Les profits dégagés alimentent les placements financiers ou bien servent à préparer de gigantesques batailles financières en vue d'O.P.A. qui accélèrent les restructurations, lesquelles sont néfastes à l'emploi.

La priorité au profit débouche en fait sur un gâchis de l'argent, sur un gâchis des intelligences, sur des unités de production détruites, sur des besoins insatisfaits, soit tout le contraire de l'efficacité économique. Les salariés le savent : les moyens existent pour satisfaire leurs revendications.

De 1986 à 1987, les profits des cent premières entreprises françaises ont quadruplé, passant de 13 à 52 milliards de francs. Pour les mille premières sociétés, qui représentent 3,3 millions de salariés, les profits sont passés de 26 à 71 milliards de francs.

Il n'y a pas à faire fonctionner la planche à billets pour revaloriser le pouvoir d'achat des salariés et des retraités : il suffirait de réduire les avantages fiscaux des revenus du capital. La planche à billets a fonctionné pour la spéculation financière, comme au début de l'année, quand l'Etat a versé des dizaines de milliards de francs au titre de l'emprunt Gis-card.

Pour développer les débouchés intérieurs - faut-il encore le rappeler ? - il est indispensable d'augmenter les salaires, en particulier le S.M.I.C.

M. Francis Delattre. Tout de suite !

M. Georges Hage. Monsieur le Premier ministre, ceux qui, au mois de mai, ont élu le Président de la République ne comprennent pas que le Gouvernement se comporte en héritier et en défenseur pointilleux de la loi Méhaignerie contre les locataires, de la loi Barzach sur les études médicales, de la loi Pasqua qui livre les étrangers à l'arbitraire policier, de la loi Léotard qui est une arme de guerre contre la création audiovisuelle française et l'honnêteté de l'information.

Et si, eu égard au problème politique de fond que soulève la question de l'audiovisuel, puisqu'une telle question engage l'exercice de la démocratie, le droit de chacun à la culture et à l'information pluraliste, je revenais brièvement sur le débat en cours ?

Trois jours et trois nuits durant, qu'a fait le Gouvernement sinon parfaire un codicille à la loi Léotard, laquelle constituait, jusqu'à présent, l'expression la plus achevée de la logique radio-télé-fric, explorant ainsi le champ concret de l'ouverture ?

Présentant un amendement contre les coupures publicitaires, j'ai vu votre ministre de la culture débouler son attention à l'amendement scandaleux de M. d'Aubert et approuver la légalisation des coupures, offrant toute liberté aux iconoclastes et aux bétonneurs de la culture télévisuelle.

A l'occasion d'un autre de mes amendements tendant à favoriser le pluralisme en supprimant la fameuse règle dite des trois tiers, j'ai vu M. Lang ignorer totalement mon amendement pour convenir de l'opportunité de cette règle avec son inventeur patenté, M. Péricard.

De telles prises de position de votre ministre sur ces deux amendements critiques constituent, fussent-elles exécutées en toute élégance littéraire, de véritables quarts de tour à droite.

M. Bernard Schraier (Yvelines). Vous n'avez rien compris !

M. Georges Hage. Monsieur le ministre, nous sommes en permanence disponibles pour appuyer toute avancée. Ce n'est pas non plus de notre fait si le Gouvernement s'est attiré les félicitations de M. Méhaignerie et de M. Tiberi lors du D.M.O.S. parce qu'il respectait une loi qui livre les loyers à tous les appétits des propriétaires.

Et lorsqu'un certain mercredi, monsieur le Premier ministre, votre diatribe contre le parti communiste suscite les applaudissements - que j'ai vus, de mes propres yeux vus, - de M. Peyrefitte, ne vous revient-il pas en mémoire la pensée célèbre, inscrite dans le patrimoine idéologique commun des communistes et des socialistes, d'un social-démocrate allemand d'avant 1914, Bebel : « Quand la droite me fait des compliments je me demande quelle erreur j'ai pu commettre. »

Les communistes eux n'ont pas changé. En cette assemblée, nous ne pratiquons ni le soutien, ni l'opposition systématique. Nous sommes disponibles pour assurer tout pas en avant en faveur de la justice, de la liberté et de la paix.

Leur démarche constructive, les députés communistes l'ont mise en œuvre sans défaillance depuis le début de la législature, ce qui, je crois, a eu le don d'irriter l'orateur précédent.

M. Philippe Séguin. C.Q.F.D. !

M. Georges Hage. Ils ont réussi à faire améliorer la loi d'amnistie pour les représentants du personnel abusivement licenciés. Ils ont appelé à voter oui au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Ils ont voté le projet sur le revenu minimum d'insertion. Même s'ils proposaient qu'il rapportât 20 milliards, ils ont voté le rétablissement d'un impôt sur la fortune.

Tout au long du débat budgétaire, sans atténuer leur appréciation globale sur une loi de finances qu'ils ne peuvent pas voter, austérité et surarmement la conditionnant, les députés communistes ont permis l'adoption de mesures qui intéressent les travailleurs et les plus défavorisés.

C'est le cas de l'allègement de la taxe d'habitation et de l'amélioration de l'aide personnalisée au logement.

C'est encore le cas pour l'amélioration de carrière des chercheurs scientifiques, la création d'un comité d'évaluation de l'utilisation des crédits publics de recherche pour le privé, l'augmentation des bourses scolaires et universitaires, le doublement des créations de postes de maître de conférence, la création de 1 800 postes nouveaux dans les lycées et les écoles primaires et des engagements concernant la gratuité des livres et la revalorisation du métier d'enseignant, ce qui n'est nullement négligeable.

Ils ont obtenu du Gouvernement qu'il s'engage à abroger l'amendement Lamassoure de triste mémoire et la règle du trentième indivisible qui porte atteinte au droit de grève.

Les députés communistes n'appartiennent pas à la majorité présidentielle (*Rires sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), ni à la majorité gouvernementale. Ils sont toujours prêts à prendre toutes leurs responsabilités dans un gouvernement et une majorité qui impulseraient une politique de changement.

A l'Assemblée nationale, nous agissons sous vos yeux pour des mesures novatrices liant étroitement le progrès social et le progrès national, donnant à la France les moyens d'une nouvelle croissance.

Pour contribuer à résorber le chômage, l'Etat devrait créer dans le budget des dizaines de milliers d'emplois publics pour les hôpitaux, les écoles, la recherche, les P.T.T., les transports, afin de répondre aux besoins de la population en améliorant les services publics.

M. Francis Delattre. Qu'est-ce que vous attendez ?

M. Georges Hage. Nous sommes solidaires des jeunes qui refusent d'être ballotés de T.U.C. en S.I.V.P. et réclament une formation qualifiée débouchant sur un emploi stable.

Nous sommes solidaires des parents, des enseignants, des jeunes qui se mobilisent contre l'échec scolaire pour réaliser l'égalité devant le droit à la formation. Nous réclamons avec eux que 40 milliards de francs de dépenses de surarmement soient affectés à la formation et à la recherche civile.

Cette solidarité active des députés communistes s'oriente électivement vers les victimes de la crise.

Nous sommes solidaires des assurés sociaux qui refusent une nouvelle ponction sur leurs revenus. Pour combler le déficit de la sécurité sociale, c'est une cotisation sur les revenus du capital au même taux que sur les salaires que nous réclamons ; elle rapporterait 36 milliards de francs.

Nous sommes solidaires de celles et de ceux qui refusent tout remodelage régressif de la politique familiale à travers une fiscalisation qui serait à la charge des travailleurs.

L'amélioration des prestations implique un effort exceptionnel pour les personnes âgées, pour les enfants et l'abrogation des mesures régressives comme le forfait hospitalier. C'est possible, à condition de s'attaquer, par une démocratisation profonde et une réforme de financement, à la mainmise du patronat sur la sécurité sociale.

Notre solidarité ne relève pas d'un clivage partisan quand nous dénonçons l'inhumanité quotidienne et les humiliations que représentent les saisies, les expulsions et les ventes judiciaires de logements. Ce terrible engrenage de la marginalisation, il est nécessaire de l'interrompre.

Nous sommes solidaires des ressortissants étrangers dans leur lutte contre toute ségrégation, toute discrimination, pour combattre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, pour assurer aux immigrés les mêmes droits économiques et sociaux, les mêmes libertés individuelles et collectives qu'aux citoyens français.

Dans la commémoration du Bicentenaire de 1789, chacun voit bien le risque de formalisme. A mes yeux, en cette occurrence, aucun œcuménisme ne saurait masquer les clivages politiques qui sont des clivages de classes. Le meilleur moyen, le plus digne pour notre assemblée, de célébrer l'anniversaire de 1789, ne serait-ce pas de faire concrètement de 1989 une année des libertés ?

Les communistes vous y invitent par leur proposition de loi sur la citoyenneté à l'entreprise, autrefois chère à M. Pierre Mauroy (*« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*)...

M. Arthur Dehaine. C'était le bon temps !

M. Georges Hage. ... sur les droits des femmes, des jeunes, des élus, des étrangers, sur le respect du suffrage universel à travers la représentation proportionnelle, monsieur Séguin. Il y a énormément à faire, quoi qu'on dise, pour que la France ne soit pas à l'arrière-garde en matière de libertés.

Nous sommes solidaires de ceux qui sont attachés à l'indépendance nationale et aiment leur pays. Nous nous reconnaissons dans la Constitution du 24 juin 1793 qui déclare que le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres.

La coopération multinationale, les échanges culturels ou industriels ne s'opposent pas à l'identité nationale qui s'affirme, au contraire, dans une ouverture audacieuse sur le monde. Mais ce développement des relations économiques dans le respect mutuel et l'intérêt commun n'a rien à voir avec l'Europe, année 1992, de l'austérité, du chômage...

M. Francis Delattre. Et du grand capital !

M. Georges Hage. ... qui prétend renforcer le pouvoir des groupes financiers aux dépens des droits acquis par les travailleurs de notre pays au cours d'un siècle de luttes.

En politique étrangère, notre solidarité active va à tout ce qui sert l'œuvre de paix.

Au lieu de persister dans sa politique de surarmement, la France doit s'engager résolument vers la disparition de toutes les armes nucléaires et, dès à présent, arrêter ses essais nucléaires, comme la fabrication de la bombe à neutrons, des armes chimiques et des missiles tactiques à courte portée. (*Exclamations sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Francis Delattre. Changez un peu de discours !

M. Georges Hage. De l'Atlantique à l'Oural - formule qui peut éveiller des souvenirs dans certaines mémoires si, toutefois, la mémoire n'est pas sélective ! - la détente et la coopération doivent se substituer à l'affrontement. Des possibilités formidables existent, ceux qui ressassent le marché unique de 1992 ont d'ailleurs tendance à l'oublier : c'est Mme Thatcher qui se rend en Pologne...

M. Francis Delattre. Très bien !

M. Georges Hage. ... et quand les échanges franco-soviétiques reculent, c'est la R.F.A. qui développe la coopération industrielle.

La France doit élargir ses relations économiques avec tous les pays socialistes et avec les pays du tiers monde, en prenant pour ces derniers l'initiative d'annuler ses créances.

La France doit sortir de son attitude attentiste pour prendre toutes les initiatives afin de contribuer à mettre fin au régime raciste d'Afrique du Sud. Elle doit appliquer des sanctions globales contre le régime de l'apartheid et exiger la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers politiques.

M. Jacques Delhy. C'est fait !

M. Pierre Mazeaud. Tous les prisonniers politiques, tous !

M. Georges Hage. Elle doit agir partout où les droits de l'homme sont violés.

M. Pierre Mazeaud. Oui, partout !

M. Georges Hage. Cela vaut pour le Chili et l'Afrique, l'Iran et l'Irak, mais aussi en Europe pour les démocrates turcs et les patriotes irlandais.

M. Pierre Mazeaud. En Roumanie !

M. Georges Hage. Au Moyen Orient, la France doit agir pour une conférence internationale, permettant par un règlement global la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien et la garantie de frontières sûres et reconnues pour tous les Etats de la région, y compris l'Etat palestinien et Israël.

M. Pierre Mazeaud. Et l'Afghanistan !

M. Georges Hage. Monsieur le Premier ministre, c'est tous les jours en France que s'affrontent les travailleurs et le pouvoir de l'argent. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.) Les forces du capital veulent sans cesse aller plus loin dans la politique d'austérité, dans la déréglementation et dans l'intégration européenne.

Pour sortir la France de la crise, il faut écouter les travailleurs. Ils ont raison, non pas seulement pour demain, mais pour aujourd'hui.

Le plein emploi, le droit à la formation, à la santé, au logement, à la culture, c'est parce que c'est possible qu'il faut s'appuyer sur l'intervention des travailleurs, supprimer les gâchis capitalistes et impulser une nouvelle croissance fondée sur la satisfaction des besoins du peuple et du pays.

Les communistes proposent l'union des forces populaires, un rassemblement des forces de gauche qui leur permette d'engager cette politique de justice, de liberté et de paix.

Plus que jamais nous voulons rassembler : les communistes, les socialistes, les hommes et les femmes de gauche, les démocrates, les pacifistes, les antiracistes, les défenseurs de l'indépendance nationale.

Une majorité de gauche, monsieur le Premier ministre, existe dans cette assemblée...

M. Robert Pandraud. C'est vrai !

M. Georges Hage. ... pour traduire le changement.

M. Arthur Dehaine et M. Franck Borotra. Pour les municipales !

M. Georges Hage. Notre décision de ne pas voter la censure doit être comprise comme une main tendue dans tout le pays à toutes ces forces que nous voulons contribuer à rassembler pour une politique nouvelle, digne du peuple qui a fait la Révolution française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Franck Borotra. Il termine en queue de poisson !

M. le président. Au titre du groupe Union pour la démocratie française, la parole est à M. Jean-Claude Gaudin.

M. Jean-Claude Gaudin. Monsieur le Premier ministre, le 29 juin dernier, vous présentiez devant notre assemblée les grandes orientations de votre action. Et vous expliquiez avec conviction que « l'espoir d'une France plus juste et plus performante passait d'abord par la réconciliation des Français. »

Vous vous présentiez comme le Premier ministre de « la démocratie de tous les jours ».

« La démocratie de tous les jours », disiez-vous, « c'est celle qui ne néglige aucune difficulté de la vie réelle des Français ».

« L'espoir s'inscrit dans la démocratie de tous les jours », disiez-vous encore, « s'enracine dans la réconciliation de l'action politique et de la vie quotidienne, dans la réconciliation de l'Etat et de la société civile. Il tire sa force de la réconciliation de l'instant et de la durée ».

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Très bien !

M. Jean-Marie Le Guen. Bravo !

M. Jean Le Garrec. C'est très bien. Continuez comme ça !

M. Jean-Claude Gaudin. C'était votre profession de foi. Elle annonçait une nouvelle méthode pour une meilleure efficacité. Mais moins de six mois après le doute plane sur la méthode et l'inquiétude hypothèque l'efficacité.

Aujourd'hui, pour les Français, la démocratie de tous les jours, c'est la grève de tous les jours. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Le Garrec. C'est facile, monsieur Gaudin !

M. Jean-Claude Gaudin. Aujourd'hui, pour beaucoup d'habitants de la région parisienne, la démocratie de tous les jours, c'est se lever une heure plus tôt le matin, se coucher une heure plus tard le soir, et voyager en camion militaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*) Une grève par jour, pas un jour sans grève ! (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*) Des millions de Français pénalisés dans leur vie professionnelle et familiale. Des milliers d'entreprises perturbées dans leur activité. Des centaines de milliers d'agents du secteur public destabilisés. Des syndicats débordés par les colères qui montent de la base. Des coordinations qui court-circuitent les mécanismes traditionnels de négociation.

M. Louis Pierna. C'est pour nous ça !

M. Jean-Claude Gaudin. Autant des symptômes d'un malaise social qui est en train de devenir une crise grave.

M. François Massot. Vous regrettez les syndicats !

M. Jean-Claude Gaudin. Il y a peu de précédent d'une telle situation. Il n'y en a peut-être pas. C'est la crise du secteur public, c'est la crise de l'Etat.

M. Jean-Marie Le Guen. C'est l'apocalypse !

M. Jean-Claude Gaudin. Il est vrai - et je vous cite - que « nul ne peut en un jour, ou en six mois, effacer comme par magie des années de dérive. » (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Deux années de dérive !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais en tant que responsable socialiste et en tant que Premier ministre d'un gouvernement socialiste, vous portez une part très importante de responsabilité dans la crise du secteur public au niveau de ses causes immédiates bien sûr, mais aussi au niveau de ses causes profondes, notamment parce que les socialistes ont toujours préféré ménager les fonctionnaires, leur tenir le langage que leurs syndicats préféraient entendre...

M. Michel Françaix. Ce n'est pas votre cas !

M. Jean-Claude Gaudin. ... plutôt que de les préparer aux adaptations nécessaires.

Le temps n'est pas si loin où la création de 200 000 emplois publics supplémentaires était l'un des articles de votre catéchisme. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Et lorsque le précédent gouvernement s'est engagé, sous l'autorité de Jacques Chirac, avec Hervé de Charette, sur la voie de la modernisation, vous n'avez pas messieurs, soutenu cette démarche ; vous l'avez critiquée.

M. Jean Le Garrec. Allons, monsieur Gaudin, ce n'est pas sérieux !

M. Jean-Claude Gaudin. Lorsque nous avons dit qu'il valait mieux avoir moins de fonctionnaires mais des fonctionnaires mieux payés, vous avez critiqué, quitte à ce qu'aujourd'hui le ministre des finances reprenne cette affirmation d'évidence.

Et qu'avez-vous fait de concret depuis le 29 juin dernier à propos de « l'action d'envergure nationale » que vous annonciez alors au sujet du développement des projets d'entreprise dans l'administration ?

Pourquoi n'avez-vous pas poursuivi sur la voie des « cercles de qualité » ? Il y avait déjà un foisonnement d'initiatives. Il ne fallait pas interrompre l'élan.

Votre responsabilité est tout aussi évidente au niveau de certaines causes immédiates de la crise sociale.

Responsabilité évidente lorsque, malgré vos propos sur l'exigence maintenue de la rigueur, certaines déclarations sur les « bons chiffres » et les « bonnes nouvelles » de l'économie ont pu laisser croire que les fruits du redressement étaient déjà mûrs.

Monsieur le Premier ministre, ce qu'il faut dire avec force aujourd'hui, c'est que si les grèves persistent, les résultats encourageants de 1988 ne seront qu'un feu de paille.

Responsabilité évidente encore, lorsque, à la télévision, vous indiquez que la rue est l'un des instruments de mesure de la légitimité des revendications.

Responsabilité évidente surtout, lorsque votre action se borne à la méthode du « cas par cas », qui se réduit en fait pour vous au « coup par coup ». L'aspirine ne suffit pas pour traiter toutes les maladies. La méthode Coué non plus. C'est le problème d'ensemble du secteur public qu'il faut avoir le courage de poser, d'affronter et de traiter.

Et c'est la raison de notre démarche à travers ce débat de censure, une démarche qui n'est pas de jeter de l'huile sur le feu.

M. François Massot. Oh non !

M. Jean-Claude Gaudin. D'autres le font, d'autres l'ont fait en d'autres occasions. Nous ne le ferons pas. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne prendrons pas modèle sur M. le Président de la République qui, il y a deux ans, prodiguait ses encouragements officiels aux grévistes de la S.N.C.F., en les recevant même au fort de Brégançon. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Nous ne prendrons pas modèle non plus sur vos alliés communistes.

Vous avez stigmatisé les « démolisseurs de l'économie », et vous avez bien fait.

Vous avez dénoncé « les actions de commando des dépôts obstrués, les portes cadenassées, les pneus des autobus crevés, les supposés grévistes encagoulés », et vous avez bien fait.

Mais puisque vous dites que « le parti communiste français devra répondre à cet égard aux questions que les usagers ne manquent pas de se poser », commencez par répondre à la

question que se posent les citoyens - et que vient de vous poser M. Hage - au sujet des alliances du parti communiste avec le parti socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. François Massot. Et vous, à Marseille, avec qui êtes-vous allié ?

M. Robert Anselin. Avec le Front national !

M. Jean-Claude Gaudin. Il faudra d'abord expliquer à l'opinion pourquoi vous divorcez à Paris, alors que vous allez vous remariage dans les conseils municipaux de province. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Defontaine. Et vous, avec le Front national à Marseille ?

M. Jean-Claude Gaudin. Il ne suffit pas d'accuser le Parti communiste devant l'opinion, d'élever le ton, de prendre les Français à témoin. Pour parler vrai, il faut commencer par n'avoir qu'un seul langage.

Pour notre part, notre premier souci est d'entendre le message des usagers. Sur les quais bondés où ils attendent les rames de métro dans lesquelles ils ne pourront pas monter, les usagers vous adressent et nous adressent un cri de révolte. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce ne sont pas vos cris qui pourront l'étouffer !

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Vous avez la mémoire courte !

M. Jean-Claude Gaudin. Ils nous disent qu'ils n'acceptent plus d'être les victimes des grèves thromboses, des grèves bouchons, des grèves illégales. Nos concitoyens ne veulent plus être les otages des conflits entre les entreprises publiques et leurs salariés, entre l'Etat et ses fonctionnaires.

Vous reconnaissez avoir sous-estimé la « désespérance du secteur public », mais vous sous-estimez encore davantage la désespérance des usagers.

Ce débat doit donc être l'occasion d'une mise en alerte et d'une mise en demeure : une mise en alerte sur les causes profondes de la crise sociale et une mise en demeure des responsables de l'Etat sur l'urgence de réformes en profondeur.

Dans les raisons des colères sociales, il y a bien sûr les salaires, mais il n'y a pas que les salaires. Il y a bien sûr la politique, on vient de vous le dire, mais il n'y a pas que la politique.

Au-delà et au-dessus de ces explications, il y a la crise de l'Etat.

Ce n'est pas la France qui est malade, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas l'économie qui est malade - nous avons laissé, après deux années de gestion, une situation financière rétablie et même très satisfaisante - c'est l'Etat qui est malade.

La crise de l'Etat est à la fois une crise d'organisation, une crise d'efficacité et une crise d'identité.

Beaucoup de fonctionnaires ont le sentiment que leur rôle n'est pas suffisamment reconnu, valorisé. Ils sont même souvent transformés en « boucs émissaires » du mal de vivre de la société française.

Et vous avez raison, pour une fois, monsieur le Premier ministre, de dénoncer une certaine hypocrisie collective de la société à l'égard des fonctionnaires. On dit qu'il y a trop de fonctionnaires et on se plaint en même temps du manque d'infirmières, de policiers, d'assistantes sociales, d'enseignants, de gardiens de prison.

M. Alain Calmat. Voilà !

M. Jean-Claude Gaudin. En réalité, la grande majorité de nos compatriotes ne mettent en cause ni la compétence, ni le dévouement des fonctionnaires, mais ils s'en prennent à l'ensemble des règles désuètes et paralysantes qui empêchent la fonction publique de se moderniser.

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. C'est dans ce domaine qu'il faut innover de façon spectaculaire et radicale, par exemple en modernisant les règles d'évaluation, les règles de rémunération

tions, par exemple en introduisant l'intéressement. C'est dans ce domaine qu'il faut intervenir d'urgence pour réglementer le droit de grève dans les services publics. Cette réglementation est aujourd'hui devenue indispensable, surtout pour les entreprises publiques qui disposent d'une situation de monopole. Si les syndicats ne s'engagent pas spontanément et collectivement dans cette direction, ce sera au Gouvernement de prendre ses responsabilités.

L'U.D.F. a récemment formulé des propositions à ce sujet, notamment dans le débat sur les « D.M.O.S. », mais votre gouvernement n'y a pas donné suite.

Nous avons proposé l'extension de la règle dite du trentième indivisible au secteur des transports. Vous avez rejeté cette proposition, qui permettrait pourtant de faire obstacle aux nouvelles grèves annoncées pour les prochaines semaines.

Nous avons proposé de rendre possible l'indemnisation des usagers. Si la continuité du service public n'est pas assurée, les entreprises et les usagers doivent pouvoir en obtenir réparation devant les tribunaux au même titre qu'ils obtiennent réparation de l'inexécution de contrats de services privés.

Nous avons également proposé de reprendre la proposition du sénateur Fourcade sur le service minimum, qui permettrait notamment de négocier avec les syndicats les modalités du service minimum et de mettre en jeu leur responsabilité si les conditions de la grève ne respectaient pas le service minimum.

Vous avez peut-être d'autres solutions à mettre en œuvre. Soit ! Alors, dites-le et faites-le, mais faites-le vite !

Voilà notre analyse de la crise sociale. Mais ce n'est pas seulement la nôtre. Elle est largement partagée par beaucoup d'observateurs politiques.

Dans *Le Monde* du 3 décembre, Jean-Marie Colombani écrivait : « Le principal problème posé à la gauche socialiste est celui du secteur public... Il va falloir consacrer le second septennat à la modernisation du secteur public, redéfinir ses missions, son mode de régulation et surtout décentraliser la gestion de ses rapports sociaux. » Et M. Colombani de préciser : « La difficulté pour Michel Rocard est qu'il ne sait pas encore conjuguer "parler vrai" et "agir vrai". » (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Marie Le Guen. Tant qu'à lire *Le Monde*, il faut le lire jusqu'au bout, monsieur Gaudin.

M. Jean-Claude Gaudin. « A l'analyse d'un déficit chronique dans ce domaine ne correspond pour le moment aucune action, tant le dogmatisme budgétaire, comme l'a dit la C.F.D.T., l'emporte sur tout autre considération. »

L'heure est donc venue d'entreprendre ce que d'autres pays ont su mettre en œuvre. Michel Crozier, dans un rapport récent, a montré que trois pays aux systèmes fort différents ont su moderniser leur Etat, le Japon, la Suède et les Etats-Unis.

M. Jean Le Garrec. C'est faux !

M. François Loncle. Il a tout lu !

M. Jean-Claude Gaudin. L'heure est donc venue, messieurs, de lancer les états généraux de la fonction publique, d'ouvrir les cahiers de doléances et de faire la révolution pacifique de l'Etat.

M. Jean Le Garrec. Vous n'y connaissez rien !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais cette grande réforme de l'Etat, il semble jusqu'à présent que vous n'avez ni la volonté de la mettre en œuvre ni la capacité politique de la réussir.

Nous craignons qu'il ne faille donner raison à ceux de vos amis socialistes qui ont très vite dénoncé « l'absence de grand dessein » de votre politique.

M. Francis Delattre. Qui donc a dit cela ?

M. Jean-Claude Gaudin. Au lieu d'engager sans attendre la modernisation de l'Etat, vous laissez voire ministre des finances se prendre les pieds dans les filets d'un plan de renationalisation rampante, notamment de la Société Générale. Comme si l'Etat n'avait pas suffisamment à faire avec ses propres services et ses propres entreprises !

Au lieu d'engager sans attendre la réforme fiscale qui est le corollaire de la réforme de l'Etat, et la condition même de notre capacité européenne, vous développez un discours frieux sur le refus de la baisse de la T.V.A.

Au lieu de mettre en œuvre immédiatement le grand chantier de la réforme de l'Etat, vous vous contentez de demander aux Français toujours plus de moyens pour faire survivre le système. Mais vous n'abordez pas le fond du problème.

A vrai dire, votre politique du secteur public concrétise à l'extrême les deux caractéristiques de votre gestion que nous avons déjà relevées dans le budget de 1989 : l'absence d'innovation et le manque d'ambition.

Pour l'essentiel, nous ne mettons pas en cause vos intentions, telles que vous les aviez développées le 29 juin dernier à cette tribune. Mais après six mois d'action nous constatons que nos doutes restent plus que jamais fondés.

Pour la première fois en France - et Philippe Séguin vous l'a très justement dit tout à l'heure - un Gouvernement nouveau n'a pas profité de « l'état de grâce » pour donner des impulsions essentielles.

En 1958, en 1969, en 1974, en 1981, même en 1986, les premiers mois d'action des gouvernements issus d'une grande consultation nationale avaient toujours été l'occasion d'un nouveau souffle pour des réformes importantes.

Or, depuis six mois, vous n'avez donné aucune impulsion essentielle aux grandes réformes à entreprendre : celles de l'éducation, de la fiscalité, de la sécurité sociale.

Et ces occasions manquées ont une seule et même explication : vous n'avez pas voulu choisir une direction politique et une seule.

Car, dans la gestion des affaires politiques, les meilleures intentions sont peu de chose lorsque la capacité majoritaire fait défaut.

Vous n'aviez pas de majorité au soir du 12 juin dernier et vous ne vous êtes pas donné les moyens d'en trouver une. Vous avez cru pouvoir facilement vous en passer, mais l'arithmétique parlementaire vous rappelle chaque jour sa loi d'airain.

Vous êtes le capitaine d'un vaisseau fantôme. Vous êtes condamné à errer au gré des courants, au gré des concessions à gauche ou au centre ou à droite, en naviguant au plus près pour éviter l'écueil du 49-3. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Monsieur le Premier ministre, vous louvoyez d'un bord à l'autre, d'un banc à l'autre de cette assemblée.

M. Jean-Pierre Defontaine. C'est un bon navigateur, le Premier ministre !

M. Jean-Claude Gaudin. Vous faites du cabotage législatif. (*Rires sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) Mais vous n'avez pas le bateau qu'il faut pour affronter le grand large et les réformes essentielles. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Cartes, le travail parlementaire au quotidien y trouve parfois son compte et certaines des propositions de l'opposition également.

Mais l'action en profondeur n'y trouve pas sa place, tout simplement parce que rien d'important ne peut se faire avec des majorités de circonstance.

Tant que vous n'aurez pas fait le nécessaire pour clarifier vos choix et vos alliances, vous serez réduit à l'impuissance relative des intentions et de la parole.

Tant que vous ferez la politique de l'âne de Buridan vous n'aurez pas la capacité de réconcilier le « parler vrai » et le « agir vrai ».

Monsieur le Premier ministre, les circonstances actuelles vous offrent la possibilité de réunir un très large accord sur le thème de la réforme de l'Etat.

Si vous le faites, l'opinion vous soutiendra. Mais il vous faut pour cela franchir le Rubicon.

En face de cette situation, l'U.D.F. entend rester fidèle à sa ligne de conduite. Nous avons dit le 29 juin dernier que nous entendions être une opposition responsable et constructive.

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Il n'y en a qu'une ?

M. Jean-Claude Gaudin. Nous n'avons jamais en tout cas pratiqué d'opposition systématique ni de guérilla parlementaire ni d'obstruction. Nous continuerons dans le même sens. Et cette méthode est celle de l'opposition tout entière.

Contrairement à ce que vous aimeriez faire croire, il n'y a pas deux oppositions.

M. François Lonclé. Non, il y en a trois !

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Il y en a même quatre !

M. Jean-Claude Gaudin. Il n'y a pas d'un côté une opposition intelligente et constructive et de l'autre une opposition qui ne le serait pas.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Si !

M. Jean-Claude Gaudin. Il n'y a pas d'un côté une opposition qui voterait juste pour vous faire plaisir et de l'autre une opposition qui voterait toujours contre.

C'est la même opposition qui a voté pour le R.M.I. et contre votre budget.

C'est la même opposition qui, ce soir, votera la censure.

M. Raymond Douvère. Attendons de voir !

M. Jean-Claude Gaudin. A vrai dire, nous censurons moins une politique que l'absence de politique.

Cette motion de censure est, en réalité, une motion de carence, carence de votre politique sur le plan interne, mais aussi sur les plans européen et international.

Nous partageons tout à fait le jugement d'un ancien commissaire européen : « La France ne se prépare pas assez efficacement et aussi rapidement que les autres pays au grand marché intérieur ».

L'U.D.F. est inquiète pour l'Europe lorsqu'elle entend vos prises de position anti-européennes, monsieur le Premier ministre (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Jean-Pierre Defontaine. Oh !

M. Jean-Claude Gaudin. ... qui sont d'ailleurs en contradiction fermelle avec l'une des rares engagements précis de la Lettre à tous les Français.

M. François Lonclé. Adressez-vous au R.P.R. !

M. Jean-Claude Gaudin. L'U.D.F. est inquiète pour la France lorsqu'elle constate l'atonie de la diplomatie officielle.

On commémore, on décote, on fait la tournée des panthéons du monde entier.

M. Jacques Godfrain. Fort bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais à l'heure où l'histoire ouvre partout des pages nouvelles, la France semble avoir perdu la force de son imagination et jusqu'à son de sa voix. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Monsieur le Premier ministre, le 29 juin dernier en conclusion de votre intervention devant notre assemblée, vous aviez déclaré : « Je rêve d'un pays où l'on se parle à nouveau. Je rêve tout simplement d'un pays ambitieux dont tous les habitants redécouvrent le sens du dialogue - et pourquoi pas de la fête ? - et de la liberté ».

Monsieur le Premier ministre, je n'ironiserai pas sur les désillusions cruelles que les conflits sociaux apportent jour après jour au rêve de fraternité que nous partageons tous avec vous.

Mais l'U.D.F. n'a pas oublié que l'engagement essentiel de M. Mitterrand pendant sa dernière campagne électorale était de « garantir la paix civile et la cohésion sociale ».

Et si ce soir, l'U.D.F. va voter la motion de censure...

M. Alain Calmet. Elle ne l'a même pas signée !

M. Jean-Claude Gaudin. ... c'est pour que vous le rappeliez à M. Mitterrand.

Mais, mes chers collègues, je viens de terminer mon discours...

M. Jean-Pierre Defontaine. Ah !

M. Jean-Claude Gaudin. ... et je me rends compte tout d'un coup que je n'ai pas cité une fois M. Mauroy. Alors, monsieur Mauroy, je ne vous ai pas cité ce soir...

M. Pierre Mauroy. Ne vous en privez pas !

M. Jean-Claude Gaudin. ... mais le groupe U.D.F. votera comme lorsque vous étiez Premier ministre : il votera la censure ! (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. le président. Pour le groupe de l'Union du centre, la parole est à M. Dominique Baudis.

M. Dominique Baudis. Monsieur le Premier ministre, lors du débat sur la déclaration de politique générale, au mois de juin dernier, le groupe de l'U.D.C. avait défini sa position et sa stratégie par la voix de son président Pierre Méhaignerie, qui déclarait : « Vous avez décidé de gouverner autrement, nous avons décidé de nous opposer autrement. Vous êtes la majorité et nous sommes l'opposition, cela ne nous empêche ni de nous parler ni de travailler dans l'intérêt du pays. »

Depuis lors, monsieur le Premier ministre, nous avons fait ce que nous avons dit. Durant cette session, nous avons agi conformément à cette ligne de conduite, c'est-à-dire que nous avons dialogué - c'est d'ailleurs la fonction du Parlement - et que ce dialogue n'a pas été sans résultat.

Lorsque nous avons été entendus, lorsque nos propositions ont été prises en considération, lorsque nous avons pu obtenir leur traduction dans des dispositions législatives ou budgétaires, nous en avons tenu compte dans nos votes.

Le groupe de l'U.D.C. peut aujourd'hui faire le bilan de son action parlementaire au cours de cette session.

Nous avons voulu peser pour orienter le budget dans un sens plus favorable à l'emploi, au pouvoir d'achat et à la construction européenne, et nous avons obtenu dans la discussion budgétaire plusieurs améliorations importantes.

Le Gouvernement a partiellement retenu notre demande de réduire la T.V.A. pour aller dans le sens d'une amélioration du pouvoir d'achat et de la construction de l'Europe fiscale.

Nous avons obtenu que le plafond de la taxe professionnelle pour les entreprises les plus imposées soit ramené de 5 à 4,5 p. 100. Cela sera bénéfique pour l'emploi et concerne plusieurs milliers d'entreprises.

Nos préoccupations sociales concernant les familles modestes en matière de bourses du second degré et d'aide personnalisée au logement ont été entendues, puisque 400 millions ont été dégagés à cet effet.

S'agissant de l'I.S.F., le taux maximum d'imposition a été réduit. Un effort a été consenti pour les salariés qui rachètent leur entreprise. Le Gouvernement s'est engagé à examiner la compatibilité de cet impôt avec les deux grandes échéances européennes de 1990 et 1992. Enfin, notre proposition de réduction d'impôt de 1 000 francs par personne à charge pour ne pas pénaliser les familles nombreuses a été retenue.

En ce qui concerne le D.M.O.S., nous avons obtenu l'exonération des charges sociales pour le premier salarié aux professions indépendantes. Nous avons obtenu également pour les professions indépendantes un déflaonnement partiel des cotisations d'allocations familiales pour éviter que ce soit une nouvelle taxe professionnelle.

Enfin, l'U.D.C. a contribué à ce que le projet de loi instituant le revenu minimum d'insertion soit équilibré, que la notion de contrat y soit explicitement affirmée pour consolider la notion de contrepartie. L'U.D.C. a aussi fait prévaloir sa position, qui était d'ailleurs commune à d'autres groupes, pour que la mise en place du R.M.I. ne soit pas contraire à l'esprit de la décentralisation, en obtenant une information systématique des maires au moment du dépôt des demandes.

D'autres textes sont en chantier. S'agissant de l'audiovisuel, je vous répète que la discussion n'est pas terminée et que nous jugerons sur pièces dans quelques jours, mais que, dans l'état actuel du texte, nous ne le voterons pas car nous considérons que l'impartialité n'est pas garantie.

M. François Lonclé. C'est ridicule !

M. Dominique Baudis. Ce soir, nous engageons le débat sur la première motion de censure de cette législature. Cette séance aura deux mérites : obliger le Gouvernement à ouvrir le débat au terme de trois mois de graves perturbations dans les services publics ; permettre de déterminer les contours de la majorité et de l'opposition.

En premier lieu, il s'agit donc d'engager un débat, car la situation sociale que connaît notre pays depuis trois mois ne peut se traiter à la sauvette, dans le simple cadre des ques-

tions d'actualité du mercredi après-midi. Ces grèves successives et prolongées, tous les gouvernements y ont été confrontés. Il ne s'agit absolument pas, pour nous, d'exploiter politiquement une crise sociale en cherchant à ajouter l'effervescence politique à la perturbation de la vie quotidienne.

Nous savons que le respect des équilibres impose des contraintes et que tous ceux qui gouvernent dans une période difficile sont confrontés aux mêmes difficultés. Toutefois, le Parlement serait bien éloigné des réalités si nous n'engagions pas ce soir une discussion sur l'avenir du service public.

Devant les véritables catastrophes économiques et les conséquences sociales désastreuses résultant de ces conflits sociaux, on ne peut plus se contenter d'une gestion au jour le jour et de réponses au coup par coup.

Plus de six millions de Français et de Françaises travaillent dans le secteur public et sont donc directement concernés, tout comme est concerné l'ensemble de la population française, constitué d'usagers et de contribuables.

Les usagers ? Ils attendent légitimement l'assurance d'une continuité du service public en échange de la continuité de leur contribution financière.

Les agents ? Ils attendent légitimement des perspectives d'avenir, c'est-à-dire davantage de motivations et de responsabilités.

Comment ne pas être frappé, quand on connaît le service public - en charge d'une importante commune qui compte 8 000 agents, je vis le problème quotidiennement - par le divorce entre la modernisation de l'outil de travail et, d'autre part, l'archaïsme des mécanismes sociaux ?

Au cours des dernières décennies, le service public a intégré les évolutions technologiques. Il s'est modernisé de façon très spectaculaire. Mais, dans le même temps, la gestion sociale du système est restée figée. Il fonctionne toujours de façon hypercentralisée et aveuglement égalitariste. L'hypercentralisation décourage la prise de responsabilité, l'égalitarisme interdit la reconnaissance du mérite personnel.

Comment peut-on espérer obtenir des gains de productivité s'ils sont aussitôt noyés dans les masses budgétaires ?

On ne ressuscitera la motivation et la responsabilité des agents que par des mécanismes d'intéressement, de participation et d'autonomie des différents secteurs de la fonction publique. Quelques expériences ont déjà été engagées : il convient de les approfondir et de les étendre.

Pour redonner au service public la vigueur de tous ses ressorts humains, il faut sortir d'une politique de simple gestion de la grille et du statut pour s'engager dans une politique de valorisation des ressources humaines.

Au début de la semaine, le groupe de l'U.D.C. avait indiqué qu'il voterait la motion de censure, sauf si le Gouvernement s'engageait d'ici là à déposer un texte répondant à l'attente de continuité du service rendu aux usagers, et s'il annonçait son intention de mettre en chantier une réflexion débouchant sur une réforme permettant de redonner aux agents du secteur public des perspectives mobilisatrices.

De quoi nos services publics ont-ils besoin ? Je vois six exigences.

Première exigence, l'autonomie, c'est-à-dire des dirigeants responsables, stables, qui ne soient pas changés chaque fois que tel ou tel événement, généralement imprévisible, atteint l'entreprise. Les dirigeants des entreprises publiques ne sont pas des boucs émissaires, et les fonctions qu'ils occupent ne sont pas des prébendes.

M. Pascal Clément. Très bien !

M. Dominique Baudis. Nous souhaitons, là comme ailleurs, faire reculer l'arbitraire de l'Etat et rendre, par la loi, plus difficile la révocation des dirigeants des grandes entreprises publiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) L'impartialité de l'Etat ne peut, hélas ! plus se présumer.

Deuxième exigence, nos services publics ont besoin d'être décentralisés. On ne peut plus aujourd'hui piloter entièrement de Paris des colosses comme E.D.F. ou la S.N.C.F. La décentralisation, la régionalisation ne doivent pas seulement concerner l'administration du territoire, mais aussi les modes de gestion des grandes entreprises.

Troisième exigence : alléger le secteur public, c'est-à-dire reprendre le mouvement, engagé en 1986, de remise dans l'économie de marché d'un certain nombre d'entreprises qui n'ont rien à faire dans le patrimoine de l'Etat.

Quatrième exigence : la concurrence. L'enseignement, la santé, la sécurité, sont des secteurs d'activité considérés par la population comme prioritaires. Comme l'écrivait récemment Alain Touraine : « Ils doivent sortir de l'économie domestique de l'Etat pour devenir de véritables services publics. L'existence d'un secteur privé a généralement des effets positifs pour le secteur public lui-même, qui ne doit pas être confondu avec un monopole ».

Cinquième exigence : la responsabilité individuelle. Trop d'agents des services publics ont perdu toute illusion sur la capacité de leur employeur à reconnaître leur effort personnel.

M. Pascal Clément. Très bien !

M. Dominique Baudis. Ils sont démotivés. Trop d'usagers des services publics ont perdu tout respect pour des entreprises où aucune erreur - et elles sont inévitables ! - n'est jamais sanctionnée (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) où aucune violation de la loi, par exemple celle qui concerne le droit de grève, n'est jamais relevée et poursuivie.

M. Pascal Clément. Très bien !

M. Dominique Baudis. Sixième exigence, enfin, qui est la conséquence indispensable de la précédente : l'intéressement des salariés du secteur public aux gains de productivité - et il y en a beaucoup à réaliser. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Qui demande que l'on restaure la responsabilité individuelle doit exiger aussi l'intéressement financier de chaque salarié à l'effort de l'entreprise.

Monsieur le Premier ministre, il faut en quelque sorte un plan Orsec du secteur public. Pas des rustines, pas une chaloupe à la mer, mais un carénage complet et rapide du bâtiment.

Il y a dix jours, répondant à une question d'actualité de Pierre Méhaignerie, vous avez énoncé dix idées simples. Vous savez bien que, dans le débat politique, ce ne sont jamais les bonnes idées qui manquent mais, plus généralement, la volonté ou la capacité politique de les mettre en œuvre.

Nous attendions de votre part quelques actes simples, sans doute difficiles à accomplir. Vous n'avez pas été en mesure de répondre à cette attente, mais peut-être en direz-vous davantage dans votre réponse. D'où l'intérêt de ce débat.

Le second objet de cette séance est de déterminer, par notre vote, la frontière entre la majorité et l'opposition.

A l'issue du débat de politique générale du mois de juin dernier, vous n'aviez pas demandé de scrutin. Il n'empêche que les premiers votes de cette législature étaient parfaitement explicites.

Qu'il s'agisse de l'élection du président de notre assemblée ou de la réforme - vous l'avouerez, très circonstancielle - de notre règlement intérieur visant à abaisser le seuil des effectifs nécessaires à la constitution d'un groupe parlementaire, c'est bien une coalition du parti socialiste et du parti communiste...

M. Georges Tranchant. Bravo !

M. Dominique Baudis. ... qui s'est aussitôt constituée, dès le début de la législature, ...

M. Alain Griotteray. Très bien !

M. Dominique Baudis. ... pour former la majorité politique de notre assemblée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Georges Hago. La démocratie selon l'U.D.F. !

M. Dominique Baudis. A vrai dire, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Cette coalition est parfaitement conforme aux accords électoraux qui unissent de longue date vos deux formations.

M. Georges Hage. En tout cas pas avec le Front national !

M. Gabriel Kasperait. C'est la meilleure !

M. Dominique Baudis. Elus les uns grâce aux autres, et inversement, il est logique que députés socialistes et communistes se retrouvent pour former une majorité.

Et pourtant, les Français sont conscients que cette alliance ne fonctionne plus.

Elle ne fonctionne plus tout simplement parce que votre partenaire, monsieur le Premier ministre, conteste radicalement les objectifs que vous vous donnez et vous refuse par conséquent les moyens d'y parvenir.

L'objectif de notre pays - je crois que nous sommes nombreux à le penser sur ces bancs - doit être la réussite de l'entrée de la France dans le grand marché intérieur de 1993.

Le chemin pour parvenir à ce rendez-vous n'est évidemment ni celui de la facilité ni celui de la démagogie. L'Europe de 1993 sera celle de la concurrence et de la compétition. L'indépendance et l'existence même de l'Europe sont à ce prix. Chacun le sait, tout comme chacun sait que nous ne sommes toujours pas suffisamment armés pour affronter les concurrences nouvelles, toujours pas suffisamment performants pour gagner les futures compétitions.

Or, monsieur le Premier ministre, le compte à rebours, vous le savez, a commencé. Il ne nous reste que quatre ans, moins de 1 500 jours. Très peu de temps, en fait, compte tenu des efforts à accomplir d'ici là.

Monsieur le Premier ministre, ma question est toute simple : pensez-vous sincèrement pouvoir atteindre les objectifs nécessaires à la préparation de l'Europe de 1993 en vous appuyant sur une coalition du parti socialiste et du parti communiste ?

Cette majorité qui vous soutient ce soir aurait été parfaite pour soutenir la politique de facilité, et par conséquent la politique dangereuse, des années 1981-1982 (*Et 1983 ! sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*) et jusqu'à la mi-1983, une politique à laquelle vous avez été associé mais dont chacun sait qu'à l'époque, déjà, vous la récusiez, une politique dont vos camarades ont ensuite éprouvé les limites, une politique sur laquelle les Français sont désormais édifiés, car ils connaissent aujourd'hui - grâce à vous - les dangers de la facilité.

Au printemps de 1983, après quelques jours de flottement, le chef de l'Etat et le gouvernement ont fait le choix de l'Europe.

En 1985, à Luxembourg, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne ont fixé ensemble l'échéance de 1993. C'est-à-dire que vous n'avez pas plus le choix.

Dès lors, de deux choses l'une.

Première hypothèse : votre allié, soudainement converti, adhère à une politique de redressement économique et de modernisation sociale.

M. Arthur Dehaine. Il y a peu de chances !

M. Dominique Baudis. Je n'y crois pas, et je suis convaincu que vous n'y croyez pas non plus.

Deuxième hypothèse, malheureusement la plus probable : vous retardez les décisions, vous dilâchez les échéances, vous reportez au lendemain ce qui aurait dû être fait la veille, bref vous essayez de gagner du temps, c'est-à-dire que vous en faites perdre à la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Il y aurait bien une troisième hypothèse, mais je la mentionne pour mémoire. Puisque le parti communiste - l'image a été évoquée par Philippe Séguin, mais elle correspond tellement à la réalité que je l'évoque à nouveau - vous soutient un peu à la manière de la corde soutenant le pendu, tranchez ce lien qui vous étouffe et qui asphyxie le pays. Au fond de vous-même, vous le souhaitez peut-être. Je suis même tenté de dire que vous le souhaitez sans doute.

Mais, il y a votre parti qui veille, qui vous surveille, et les élections municipales qui approchent.

Plusieurs députés des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. Mauroy ! Mauroy !

M. Georges Hage. Et l'horreur de la droite !

M. Dominique Baudis. En votant cette motion de censure, nous ne faisons pas votre procès, monsieur le Premier ministre, nous mettons simplement en lumière les contradictions de votre majorité, des contradictions qui vous condamnent à l'immobilisme et qui ont sur notre pays un effet paralysant. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Pierre Mauroy.

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, fallait-il porter le débat social sur le terrain de la censure du Gouvernement ? Chacun jugera.

Mais au moins, cette procédure hâtive et précipitée de la part du Rassemblement pour la République nous donne-t-elle ce soir l'occasion d'expliquer, de préciser et finalement pour nous, monsieur le Premier ministre, de confirmer notre confiance au Gouvernement de Michel Rocard. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Arthur Dehaine. C'est un scoop !

M. Pierre Mauroy. Une économie qui va mieux mais qui ne permet pas tout ; une opinion majoritairement attachée à une gestion rigoureuse mais qui traduit son impatience et parfois son exaspération ; une très forte confiance à l'égard du Gouvernement de Michel Rocard mais un besoin d'explication et d'éclairage du moyen terme...

M. André Santini. C'est le problème !

M. Pierre Mauroy. ... voilà trois contradictions, peut-être mais aussi trois enjeux, certainement, pour la période à venir. L'économie va mieux.

M. Jacques Godfrain. Grâce à qui ?

M. Pierre Mauroy. Qu'on n'attende pas des socialistes qu'ils s'abandonnent au débat stérile sur le rôle de chacun dans l'embellie économique.

M. Bernard Debré. Bien sûr ! C'est le fond du problème !

M. Pierre Mauroy. Le tournant de la rigueur, croyez-moi, a été difficile à prendre. (*Exclamations sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

M. Pascal Clément. C'est sûr !

M. Pierre Mauroy. C'était en 1982. Aucun des thuriféraires du Rassemblement pour la République n'a alors élevé la voix pour la défense d'une politique difficile à faire accepter par l'opinion. Aucune voix, d'ailleurs, ne s'est élevée à droite, sauf peut-être, je veux le mentionner, Raymond Barre (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française) qui n'hésitait pas, à cette époque, à dire que cette politique était indispensable.

M. Bernard Debré. Chacun reconnaît les siens !

M. Pierre Mauroy. Le débat, aujourd'hui, porte sur les marges de manœuvre qu'autorisent les résultats actuels de notre économie. Lucidité et vigilance doivent être la marque de l'action gouvernementale.

Lucidité, parce que la situation autorise certaines avancées mais ne permet pas tout. La désinflation se poursuit, mais dans un cadre fragile compte tenu d'une évolution excessive du prix des services et de l'envolée des loyers dont chacun connaît l'origine.

Le taux de marge des entreprises a retrouvé les niveaux d'avant la crise. L'investissement atteint progressivement un cours satisfaisant. L'économie, depuis 1985, secrète des emplois nets en augmentation d'une année sur l'autre. Le Premier ministre a rappelé fort justement qu'en 1988 nous avons enregistré 150 000 créations d'emplois.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Merci, monsieur Chirac ! Merci, monsieur Balladur !

M. Pierre Mauroy. Mais vigilance, car tout n'est pas encore possible aujourd'hui. Le souci de productivité nous est dicté par le recul de nos marchés extérieurs, par la nécessité de consacrer des sommes considérables à la recherche et à la formation, par la poursuite de mutations rendues nécessaires par le changement de système industriel.

Lucidité et vigilance également à l'égard de l'économie mondiale elle-même qui repose sur des bases fragiles : système financier volatile, difficultés de coordination des politiques des Etats industrialisés, et inconnues de la politique d'ajustement américaine tant que le président Bush n'aura pas défini sa politique.

La prudence alliée à la rigueur est indispensable dans un tel contexte. Et l'on reprocherait un jour sa politique au gouvernement si, par une hâte intempestive, il remettait en cause des résultats obtenus au prix de tant d'efforts demandés aux Français.

Mes chers collègues, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire, les socialistes considèrent que, si l'heure n'est plus à gérer la rigueur, elle est toujours à gérer avec rigueur.

M. Bernard Schreiner (Yvelines). Très bien !

M. Pierre Mauroy. Un sondage récent nous conforte dans cette opinion.

Mais, dans le même temps, comment ne pas constater la réaction - que dis-je ? l'intensité - d'une attente et parfois même d'un mécontentement ?

Cette attente s'exprime tout naturellement avec force vis-à-vis d'un gouvernement dont on attend beaucoup. Elle s'exprime avec le plus de force, bien sûr, chez ceux à qui on a demandé le plus.

La modernisation de l'économie française ne s'est pas faite de manière comparable à celle de nos concurrents et, notamment à celle de l'économie allemande. A partir des années 1970, la France a souffert d'une crise de l'initiative économique et d'un insuffisant renouvellement de son tissu industriel.

Je sais bien qu'en disant cela, je vais à l'encontre de bien des idées reçues, mais, pendant trop longtemps, on s'est abrité derrière des explications en trompe-l'œil.

M. Francis Delattre. Très juste !

M. Pierre Mauroy. L'atonie de notre économie serait due aux charges salariales et sociales exagérées.

Un rapport qui n'est pas suspect, celui du patronat français, est venu démontrer récemment qu'il n'en était rien, et la conséquence s'impose : le coût social de la modernisation a été en France beaucoup plus élevé qu'en Allemagne. Ce sont nos salariés qui en ont assumé l'essentiel de la charge et, parmi ces salariés, les fonctionnaires et les agents du secteur public.

C'est avec eux, pourtant, que, dès 1981, et chaque année jusqu'en 1985, nous avons été fidèles à la politique contractuelle, signé les accords qui permirent de réduire l'inflation et d'enclencher le mieux économique que nous constatons aujourd'hui. Chacun - Etat, organisations syndicales - a honoré ce contrat. Et je me souviens encore comment, du côté du patronat, on attendait le signal de ce qu'allait faire l'Etat en matière de salaires.

Les années du retour de la droite entre 1986 et 1988, l'abandon de la politique contractuelle ont créé une rupture et ont généré un pouvoir d'achat à deux vitesses. Le rapport du C.E.R.C. illustre parfaitement cette évolution. L'essentiel du surplus de richesses créé entre 1984 et 1988 est allé aux apporteurs de capitaux sous forme d'intérêts, dividendes, revenus non distribués à l'entreprise. Quant au pouvoir d'achat du S.M.I.C. net des cotisations salariales, je vous laisse le soin, mes chers collègues, d'apprécier les évolutions : plus 2 p. 100 en 1985, plus 0,9 p. 100 en 1986 et 0 p. 100 en 1987.

Nous, nous nous rappelons la grève des cheminots, qui, à la fin de 1986, paralyse le trafic et se termine dans des conditions telles que les salariés de cette entreprise en éprouvent encore un sentiment de désespérance.

Le gouvernement Chirac n'a pas, dans ces heures graves, donné l'impression d'une grande maîtrise de la situation. Ce fut le tournant fatal de sa politique.

C'est cela, monsieur Séguin, qui rend vains les termes de votre motion de censure et - pardonnez-moi de vous le dire - nous les fait ressentir comme quelque peu hors du temps. Vous osez réécrire l'histoire à votre façon !

Nous, nous nous rappelons l'interminable conflit des contrôleurs aériens, aux lourdes conséquences pour l'économie nationale. Il durera un an sous votre gestion. Il suffira de quelques semaines au Gouvernement de Michel Rocard pour le résoudre, dès lors que Michel Delebarre entre en fonctions, s'attaque au problème et le règle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Claude Gaudin. Quelle impudence !

M. Jean-Louis Goasdouff. Il faut s'appeler Mauroy pour oser dire ça !

M. Pierre Mauroy. Et quand je regarde, monsieur le Premier ministre, le bilan de ces premiers mois de votre Gouvernement, je constate que la plupart des abcès de fixation ont été réglés. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Les chantiers navals : réglé ! (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*) Les aiguilleurs du ciel : réglé ! (*Mêmes mouvements.*) Air inter : réglé ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Arthur Dehaine. Allez dire cela dans le métro !

M. Pierre Mauroy. Les gardiens de prison : réglé.

M. Robert Pandraud. Vous êtes « culotté » !

M. Pierre Mauroy. Le problème des infirmières : j'espère, réglé ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Arthur Dehaine. Les clignotants sont au vert !

M. Pierre Mauroy. Pas à pas, nous avons avancé, sûrement.

Et ainsi, nous avons recréé les conditions indispensables à la négociation et signé le 8 novembre dernier l'accord salarial de la fonction publique pour 1989.

M. Bernard Debré. C'est un grand succès, là !

M. Jean Le Garrec. Eh oui !

M. Pierre Mauroy. Ce discours doit être entendu. Il ne l'est pas, naturellement, de ceux qui s'appêtent à voter la censure !

M. Bernard Debré. Il n'y a pas que le R.E.R., c'est vrai !

M. Pierre Mauroy. Mais je souhaite qu'il le soit des Françaises et des Français. Il n'y a rien à gagner dans la précipitation, tout à perdre dans le conflit. Le coût d'une revendication généralisée serait insupportable à l'économie française. En revanche, la plupart des revendications qui nous sont présentées aujourd'hui...

M. Bernard Debré. Les « petites grèves » par-ci par-là, c'est « sympa » !

M. Pierre Mauroy. ... peuvent être résolues dans la durée. Pas à pas, nous devons avancer, sûrement.

Fallait-il pour autant procéder à une négociation d'ensemble ? La diversité des situations auxquelles nous avons été confrontés ne l'a pas permis.

M. Bernard Debré. Quelle hypocrisie !

M. Pierre Mauroy. Qu'y a-t-il de commun entre la revendication quantitative, mais aussi qualitative, des infirmières, qui, tout en continuant à assurer un service minimum, exerçaient leur activité, et celle des ouvriers d'entretien de la R.A.T.P., qui exigeaient, dans les formes que l'on sait, une revalorisation de leurs salaires ? Les objectifs, la conduite des grèves, la forme que chacune a prise, diffèrent profondément.

Non, ceux qui, aujourd'hui, nous parlent d'un « Grenelle social » font en fait référence à une période historique qui n'avait rien de comparable à celle que nous connaissons aujourd'hui.

M. Bernard Debré. Tout va bien !

M. Pierre Mauroy. Monsieur le Premier ministre, votre Gouvernement a fait naître des espoirs... (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Mme Martine Daugreilh. Vite déçus !

M. Pierre Mauroy. ... bien compréhensibles...

M. René Couveinhes. Plutôt des désespoirs !

M. Pierre Mauroy. ... chez les millions de Françaises et de Français qui ont accordé leur suffrage à François Mitterrand. Et sans doute aux autres.

C'est à eux que nous devons nous adresser ce soir.

M. Arthur Dehaine. Vite !

M. Pierre Mauroy. Nous devons accorder notre attention à l'évolution de la fonction publique. Les socialistes sont les auteurs de la plus grande réforme de l'Etat qui ait jamais été entreprise dans ce pays : la décentralisation. La modernisation de l'administration doit être la suite logique de la démarche que nous avons entreprise.

M. Bernard Debré. On n'en prend pas le chemin !

M. Pierre Mauroy. Les fonctionnaires s'interrogent sur l'évolution de leur mission, liée à celle des idées, des structures et des techniques. Durant trois années, ils se sont sentis atteints dans leur légitimité par les propos tenus par des ministres du Gouvernement de Jacques Chirac. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean le Garrac. Eh oui !

M. Raymond Douyère. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Et c'est malheureusement l'écho, un peu assourdi, quand même, de ces propos que nous avons de nouveau entendu ce soir.

Le problème des rémunérations est un révélateur.

M. Franck Borotra. Le Gouvernement n'a pas écouté !

M. Pierre Mauroy. Il ne faut pas le négliger. C'est la raison pour laquelle, monsieur le Premier ministre, je me suis exprimé dans cet hémicycle lors d'une question au Gouvernement avant la grève de la fonction publique : les traitements des agents publics doivent tenir compte de la formation renforcée qui est celle des fonctionnaires et de leur qualification accrue. C'est la condition pour conserver un service public attractif auprès de nos jeunes diplômés. La grille des salaires demeure bien sûr indispensable, mais elle doit évoluer, tout simplement parce que la souplesse est une condition indispensable du fonctionnement de l'administration.

Au moment où l'on entend des discours globalement défavorables à la fonction publique, on peut constater partout que la demande sociale envers les fonctionnaires se renforce et parfois même s'exaspère. On veut plus d'instituteurs, plus de juges, plus de policiers, plus d'infirmières.

M. Bernard Debré. Et moins de P.S. !

M. Pierre Mauroy. Et, en même temps, certains réclament de diminuer le nombre des fonctionnaires.

Les quelques catégories que je viens d'énumérer représentent en fait les trois cinquièmes de la fonction publique. Que ceux qui tiennent un discours démagogique sur la réduction du nombre des fonctionnaires nous expliquent aujourd'hui comment ils comptent procéder.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Bien différent est sans doute le problème du secteur public. Notre projet vise à instituer une société d'économie mixte, c'est-à-dire à faire vivre, dans le cadre du marché, des entreprises à capitaux privés en compétition avec d'autres, à capitaux publics. Ce secteur public, tel que nous l'entendons, doit être l'aiguillon de l'efficacité de l'économie française. Et, de fait, le meilleur a souvent été du côté du secteur public : le T.G.V., Airbus, Ariane le confirment aujourd'hui encore.

Mais il est vrai que ces entreprises qui ont brillé par leur efficacité technique n'ont pas toujours constitué des modèles de gestion sociale. Trop hiérarchiques, parfois pesantes, elles ont quelquefois manqué de discernement dans la gestion des problèmes des ressources humaines. Et pourtant, le secteur public doit être une référence pour la démocratie interne de l'entreprise.

Parmi les hautes valeurs d'une société, il y a le service public. Et l'idée d'un service minimum qui a été lancée ne peut pas procéder d'une réglementation : elle ne peut venir que d'une prise de conscience et d'une réflexion des acteurs eux-mêmes. Les infirmières ont suscité la sympathie en assurant ce service lors de leur dernier conflit.

M. Bernard Debré. Eh bien ! il n'y a pas beaucoup d'infirmières chez les socialistes !

M. Pierre Mauroy. Il appartient aux organisations syndicales d'apprécier jusqu'où le droit de grève, qui est un droit reconnu dans notre Constitution, peut, de l'initiative même des partenaires sociaux, se trouver équilibré par des considérations de service public.

Mesdames, messieurs de la droite, un gouvernement qui réussit là où vous avez échoué (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) mérite mieux que la censure, avouez-le. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

En mai dernier, la Nouvelle-Calédonie était au bord de la guerre civile. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Arthur Dehaine. Sans blague !

M. Pierre Mauroy. Le Gouvernement de Michel Rocard a su établir la paix sur la concertation et la réconciliation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce gouvernement mérite mieux que la censure, reconnaissez-le !

M. Bernard Debré. La censure, elle est dans la rue !

M. Pierre Mauroy. Les scènes de grande pauvreté attristaient notre société. Un revenu minimum d'insertion, qui mobilise un financement de près de 8 milliards de francs en faveur de plusieurs centaines de milliers de bénéficiaires se substituera dans quelques jours à l'ancien système d'aide, qui ne concernait que 20 000 personnes seulement.

M. Arthur Dehaine. C'était le programme Chirac !

M. Pierre Mauroy. Ce Gouvernement qui réalisera de telles réformes mérite bien mieux que votre censure - avouez-le, mesdames, messieurs de la droite, qui n'avez pas suffisamment traité ce problème et qui ne l'avez pas réglé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arthur Dehaine. Nous avons voté le R.M.I. !

M. Pierre Mauroy. Vous l'avez certes voté. C'était la manifestation de la mauvaise conscience qui vous était restée de la façon dont vous aviez géré lorsque vous étiez au pouvoir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Gossaduff. Toujours aussi provocateur !

M. Pierre Mauroy. Mesdames, messieurs, chers collègues, les loyers augmentaient à un rythme considérable. Le Gouvernement vient de prendre les mesures nécessaires pour atténuer la brutalité de ces mouvements de hausse.

M. Pierre Mazeaud. Notebart aussi !

M. Pierre Mauroy. Et nous sommes attentifs, monsieur Séguin, au rendez-vous de février 1989, qui permettra d'évaluer l'effet de ces mesures.

Le Gouvernement mérite mieux que la censure - avouez-le, vous qui avez allumé la flambée générale des loyers en France. Voilà la réalité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je pourrais prolonger cette liste.

De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République. Chiche !

M. Pierre Mauroy. Un plan d'emploi, une relance de l'effort de recherche, un projet de loi d'orientation pour l'éducation nationale et bien d'autres réformes sont à l'actif du Gouvernement.

M. Pierre Mazeaud. Où il est, ce projet ?

M. Bernard Debré. Il n'y a pas de projet !

M. Pierre Mauroy. Alors, le Gouvernement mérite mieux que la censure.

M. Franck Borotra. Il mérite de s'en aller !

M. Pierre Mauroy. Votre censure est dérisoire, d'autant plus qu'elle va nous donner l'occasion, à nous, de féliciter et de soutenir le Gouvernement de Michel Rocard. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arthur Dehaine. Gouvernement minoritaire !

M. Francis Delattre. Les applaudissements manquent de chaleur et de conviction.

M. Pierre Mauroy. Sans doute ce débat intéresse-t-il peu, finalement, le R.P.R. Car la clarification réclamée par la motion de censure me paraît, en fait, s'adresser à d'autres interlocuteurs que le Gouvernement ou la majorité.

M. Pierre Mazeaud. On s'intéresse à Notebart !

M. Alain Colmet. A « votre » part ! (*Sourires.*)

M. Pierre Mauroy. Au point que, ce soir, je me demande si nous assistons à un débat parlementaire ou à un débat interne aux oppositions.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très juste !

M. Pierre Mauroy. Il y a ceux qui ont signé la motion de censure. Il y a ceux qui, l'ayant signée, vont la voter. Il y a ceux qui vont la voter mais ne l'ont pas signée. Certains la voteront avec résolution. D'autres apparemment avec agacement. D'autres, enfin, ne la voteront pas.

M. Arthur Dehaine. D'autres s'abstiendront !

M. Jacques Dominati. C'est pesé !

M. Pierre Mauroy. L'ambiguïté à droite...

M. René Couveinhes, M. Arthur Dehaine et M. François Grussenmeyer. Et à gauche !

M. Pierre Mauroy. ... est visiblement davantage à l'ordre du jour que la clarification. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

A quelques semaines des élections présidentielles, M. Edouard Balladur, dans un article remarqué...

M. Jacques Godfrain. Et remarquable !

M. Pierre Mauroy. ... du journal *Le Monde*, procédait à une analyse prospective de l'évolution de la droite. Il préconisait la création d'un grand parti conservateur, dont l'ambition était l'absorption de l'U.D.F.

Cette motion de censure n'est finalement que la première illustration de la stratégie Balladur. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Pierre Mauroy. Le R.P.R. veut fédérer la droite, absorber ses composantes.

M. Jean-Pierre Defontaine. Eh oui !

M. Jacques Dominati. Vous feriez mieux d'absorber les grèves !

M. Pierre Mauroy. Le résultat des votes ce soir démontrera s'il peut ou non y parvenir. A chacun de prendre ses responsabilités.

M. Arthur Dehaine. Vous n'aurez pas fait l'union de la gauche pour autant !

M. Pierre Mauroy. Manifestement, mesdames, messieurs, mes chers collègues, vous jouez l'épreuve de force entre vous. La droite, ce soir, s'est parlée à elle-même.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Pierre Mauroy. Elle a cru régler ses problèmes par la faiblesse de l'analyse et l'excès de ses propos à l'égard de la politique gouvernementale.

M. Jacques Baumel. Vous êtes orfèvre !

M. Pierre Mauroy. Monsieur Séguin, vous n'avez avancé aucune proposition susceptible de régler les problèmes du jour.

M. Francis Delattre. Proposez !

M. Pierre Mauroy. Quant à vous, monsieur Gaudin, vous avez eu une parole malheureuse. Vous nous dites que, entre 1986 et 1988, votre politique était « moins de fonctionnaires mais des fonctionnaires mieux payés ». Mais la réalité aujourd'hui, c'est bien « moins de fonctionnaires, mais au

pouvoir d'achat en baisse ». Entre 1986 et 1988, voilà ce que vous nous avez laissé ! Et c'est pourquoi vous portez une responsabilité dans les grèves d'aujourd'hui. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Debré. Et les 40 milliards ?

M. Pierre Mauroy. Monsieur Gaudin, merci de m'avoir interpellé à la fin de votre discours. Vous votiez la censure contre mon Gouvernement. Vous la votez contre le Gouvernement de Michel Rocard.

M. Bernard Debré. C'est blanc bonnet et bonnet blanc !

M. Pierre Mauroy. La droite assume sa continuité. Permettez à la gauche aussi d'assumer la sienne.

M. Arthur Dehaine. Dans la désunion !

M. Pierre Mauroy. Et quant à vous, monsieur Baudis, permettez-moi simplement de vous dire ceci : il vous arrive de brocarder ce qui a été fait en 1981-1982. On ne peut pas refaire l'histoire. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jacques Godfrain. On peut la recommencer !

M. Pierre Mauroy. Mais si nous ne l'avions pas fait, mesdames, messieurs et chers collègues, si nous n'avions pas fait en 1981, 1982, 1983 ce que nous avons fait, jamais la politique de rigueur que vous avez été incapables de conduire, nous n'aurions pu la tenir pour moderniser l'industrie française (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) et donner la situation économique qui est actuellement celle de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est là qu'est le succès de la gauche !

M. Gabriel Kasperoît. Le plus drôle, c'est qu'il y croit !

M. Pierre Mauroy. C'est là qu'est votre échec ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Cela vous fait mal, hein ! (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Un petit peu, tout de même ! (*Mêmes mouvements.*) Très bien ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Jean-Claude Gaudin. C'en est trop !

M. Pierre Mauroy. Eh bien, pour notre part, nous souhaitons une majorité ouverte, appuyant un projet de progrès pour la France.

Votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, réussit.

M. Francis Delattre. Ah bon ?

M. Pierre Mauroy. Vous faites face à des difficultés réelles, vous les assumez tout en mettant en œuvre les orientations présentées à la France par le Président de la République. L'ensemble de votre Gouvernement réussit. C'est pourquoi, ce soir, je vous apporte l'appui...

M. Jean-Claude Gaudin. Ah !

M. Pierre Mauroy. ... la confiance du groupe socialiste et des socialistes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Bernard Debré. Enfin quelqu'un qui est content !

M. Franck Borotra. Debout, messieurs les socialistes !

M. le président. Au titre des députés non-inscrits, la parole est à M. Serge Franchis, dernier intervenant.

M. Serge Franchis. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, chers collègues, la motion de censure qui fait l'objet de notre débat est certes destinée à permettre une clarification.

Je ne dois pas vous cacher - et cela ne surprendra pas de la part d'un non-inscrit - que je n'entends pas ce terme sans quelque appréhension.

M. Bernard Debré. Pour clarifier un non-inscrit...

M. Serge Franchis. Elle a généralement pour effet de contraindre chacun à choisir son camp, de susciter des alliances, même si elles ne durent que le temps d'un vote, mais aussi de recréer des divisions artificielles.

C'est pourquoi je tiens à dire ici ce que, sans doute, chacun sait, mais que nul ne dit assez. Bien sûr, nos collègues socialistes et communistes refuseront de voter la censure. Qui peut croire pour autant que c'est parce qu'ils partagent une même fidélité à l'égard du Président de la République et du Premier ministre, qu'ils leur témoignent un même soutien ?

Bien sûr, nos collègues R.P.R., U.D.F., U.D.C. vont ensemble voter la censure. Qui peut croire pourtant qu'ils partagent vraiment les mêmes intentions pour l'avenir, la même analyse sur l'action du Gouvernement ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. Serge Franchis. Alors, quels que soient les clivages de ce soir, ils n'abuseront personne ! A l'intérieur de chacun des camps ainsi définis, ce qui unit les partenaires sera souvent moins fort que ce qui les oppose.

On sait bien que voteront la censure des gens qui ne la veulent pas vraiment et je soupçonne même qu'il existe des gens qui voudraient bien la voter mais ne la voteront pas.

M. Bernard Debré. Les communistes !

M. Serge Franchis. En fait, monsieur le Premier ministre, il en va de votre Gouvernement comme de tout ce qui est humain. Il mêle le bon et le moins bon, selon un dosage que chacun apprécie selon sa subjectivité.

Le bon, selon moi, c'est, par exemple, le revenu minimum d'insertion. C'est le plan pour l'emploi. C'est la paix civile en Nouvelle-Calédonie. C'est encore l'effort consenti en faveur de la formation.

Ce qui est moins bon, c'est le pays en partie paralysé par les conflits sociaux. Ce sont les grèves persistantes, dont les usagers sont toujours les premières victimes, grèves qui dévalorisent l'image de notre pays, qui détournent l'étranger de nos marchés, qui annulent les effets de l'effort des entreprises, qui ruinent peu à peu les chances de notre pays devant le grand marché européen de 1993.

Il faudra bien un jour, on l'a dit, que soit enfin mise en place une forme de service minimum dans certains services publics ! Après tout, on peut considérer que, certes, la télévision est importante au point de mériter un service minimum. Mais la liberté de se déplacer mérite une considération au moins égale, et donc des sauvegardes efficaces.

Compte tenu de l'heure tardive et du temps qui m'est imparti, je ne saurais évoquer ni même effleurer tous les sujets, poser toutes les questions. Je dirai seulement, sept mois après l'élection présidentielle et la formation du nouveau Gouvernement, que j'ai le sentiment, quoi qu'on dise, qu'il s'est réellement passé quelque chose dans notre pays en termes politiques. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Bernard Debré. Un ange est passé par là ?

M. Serge Franchis. Ce quelque chose peut parfois sembler confus, comme souvent les phénomènes naissants. Ce quelque chose peut même passer un peu inaperçu, comme souvent quand l'actualité est occupée par tant de drames ailleurs et de difficultés ici. Mais ce quelque chose existe, est tangible et est réel ! Les Français, ici même, ont réappris à se parler !

Nouveau venu sur ces bancs, j'ai observé la qualité du travail parlementaire. L'opposition est constructive.

Certes, des clivages subsistent ! Mais on peut dialoguer au-dessus des anciennes frontières.

Certes, je partage bien des réserves et bien des appréhensions qu'expriment les groupes de l'opposition. Mais je ne crois pas que le moment soit venu de censurer le Gouvernement, alors que le pays affronte une crise sociale.

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Merci Soisson !

M. Serge Franchis. Je ne crois pas que mes électeurs comprendraient que je vote la censure.

M. Francis Delattre. Mais si, ils comprendraient !

M. Serge Franchis. Je ne la voterai pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, curieux moment, curieuse procédure,...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Curieux Gouvernement !

M. le Premier ministre. ... curieux débat. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Curieux moment que celui choisi par le R.P.R. pour déposer une motion de censure !

Que ce groupe souhaite critiquer le Gouvernement, c'est bien normal. S'il ne le faisait pas, j'en serais presque inquiet, voire vexé. (*Ah ! sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Mais vous conviendrez avec moi que le moment est singulier.

Le pays affronte des difficultés, les usagers ont vu, et dans certaines régions voient encore, leur vie quotidienne gravement perturbée par des conflits sociaux, le secteur public exprime un malaise profond et longtemps contenu, et que nous propose-t-on pour y répondre ?

M. Jacques Godfrain. De changer de gouvernement !

M. le Premier ministre. Une opération de diversion politique aux résultats connus d'avance, de nul effet ni sur le climat social, ni sur le terrain politique.

Ne vous y méprenez pas, messieurs du R.P.R. : restaurer les prérogatives du Parlement ne conduira pas à restaurer le régime d'assemblée. Nous ne sommes plus sous la IV^e République, où l'on traitait les grèves à coups d'interpellations ou de motions de censure ! (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Curieuse procédure aussi. Qui voulez-vous exactement censurer ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Vous !

M. Claude Labbé. L'absence de politique !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement, parce que son refus du laxisme et de la facilité a conduit certains mouvements sociaux à durer parfois plus longtemps que nous ne l'aurions souhaité ? (« Oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.) Ou le secrétaire général de la C.G.T. ?

M. Bernard Debré. Les deux !

M. le Premier ministre. Ou bien plus vraisemblablement ceux des groupes qui ne se soumettent pas à la conception corporatiste que vous vous faites de la vie publique ? (*Exclamations sur les bancs du groupe Rassemblement pour la République.*)

En fait, si j'ai bien écouté, notamment le discours de M. Séguin, ce que vous souhaiteriez censurer, ce serait tout simplement les résultats des dernières élections. (*Eh oui ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Calmat. Et voilà !

M. le Premier ministre. Il est plaisant de constater que, pour démontrer combien l'opposition est unie, un groupe dépose seul une motion de censure, que le deuxième accueille avec circonspection et le troisième avec perplexité.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Ils vont la voter !

M. le Premier ministre. Vous pourrez toujours vous satisfaire d'un vote, il n'effacera pas l'absence de cohésion réelle de ceux qui l'émettent.

Curieux débat enfin. Les auteurs de motion semblent découvrir que le Gouvernement ne dispose pas d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale.

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas une découverte !

M. le Premier ministre. Je leur dois cet aveu : cela ne m'avait pas tout à fait échappé. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la*

démocratie française.) Au demeurant, c'est le peuple français qui l'a voulu ainsi et je ne connais pas, pour ma part, d'autre sonnerain.

M. Frank Borotra. Les communistes ont voté pour les socialistes et les socialistes ont voté pour les communistes !

M. le Premier ministre. Quant à la Constitution, monsieur Séguin, elle a eu justement pour prudence de prévoir ce type de situation et de la rendre viable. Sans doute l'avez-vous oublié, lorsque vous nous présentiez tout à l'heure en fait de discours de censure une ébauche de plan R.P.R. pour la France, à moins qu'il ne se soit plutôt agi d'un plan Séguin pour le R.P.R. ! (*Exclamations sur les bancs du groupe Rassemblement pour la République. - Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous savons pouvoir compter sur le soutien du groupe socialiste. Son premier secrétaire vient de le réaffirmer et je l'en remercie. (*Ah ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) C'est un soutien constructif, car il se nourrit d'un dialogue permanent. C'est un soutien vigilant...

M. Bernard Debré. C'est l'ambulance Mauroy !

M. le Premier ministre. ... qui s'accompagne, et c'est normal, de discussions et même de confrontations pour améliorer la qualité et la précision des textes qui sont soumis à l'Assemblée nationale.

Et lorsqu'on feint de demander avec quelle majorité nous gouvernons, la réponse est fort simple : avec la majorité socialiste qui ne nous a jamais fait défaut et qui, jusqu'à présent, nous a toujours suffi.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Mais il n'y a pas de majorité !

M. le Premier ministre. Elle nous a permis de demeurer, comme annoncé, fidèles à nous-mêmes, avec parfois des compromis utiles, mais sans jamais la moindre compromission, sans jamais accepter ce que nous trouverions injuste.

Majorité relative donc, mais majorité réelle, soudée, cétérminée.

M. Bernard Debré. Encagoulée !

M. le Premier ministre. Les autres groupes - à l'exception du R.P.R., aigri de sa défaite sans doute, crispé dans un refus systématique - se déterminent au vu des textes et non de leur auteur, après des discussions et non sur des préjugés.

M. Bernard Debré. Et le téléphone ?

M. le Premier ministre. Il y a des clichés qui ont la vie bien dure.

De même qu'un coup de sonnette est toujours intempêtif,...

M. Pierre Mazeaud. Voilà !

M. le Premier ministre. ... et qu'un parlementaire est toujours honorable, de même un consensus est-il toujours qualifié de mou. Faut-il, monsieur Séguin, préférer un consensus mou ou garder la nostalgie des divisions sectaires et excessives ?

Qui donc songerait à se plaindre de ce débat retrouvé au sein du Parlement ? Nous avons trop désappris depuis trente ans, ce que pouvait être l'élaboration de la loi et non pas simplement sa ratification par le Parlement.

M. Pierre Mazeaud. Il faut apprendre le droit !

M. le Premier ministre. Rendre au législateur son rôle et sa place est tâche importante et progressive.

Je l'écrivais dès le 25 mai dernier aux membres de mon Gouvernement : « Un amendement de la majorité n'est pas un crime de lèse-majesté. Un amendement de l'opposition n'est pas a priori illégitime ni dépourvu de sens national. »

Oui, les socialistes sont fidèles à eux-mêmes en présentant les mesures qu'ils croient justes et nécessaires.

Non, ils ne sont pas fermés aux suggestions utiles, et cela d'où qu'elles viennent.

Oui, le Gouvernement accepte que ses textes soient largement amendés, car il n'a pas l'arrogance de les prétendre parfaits.

Non, il n'a jamais eu à les voir dénaturés, car le débat jusqu'ici nous a servis et suffit à convaincre.

Convaincre, tout est là, et non imposer quand on peut l'éviter. Et M. Franchis, à l'instant, a eu à ce sujet des paroles sincères et de bon sens dont je le remercie.

M. Bernard Debré. C'est Soisson qui a écrit son discours !

M. le Premier ministre. Car, enfin, pour le bien de la démocratie, j'ai la faiblesse de préférer un gouvernement qui, ne disposant que d'une majorité relative, parvient à faire adopter ses textes sans recourir aux moyens de violence institutionnelle (*Oh ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) à ceux qui, lorsqu'ils disposaient d'une majorité absolue, n'avaient pas pu faire autrement que d'utiliser l'article 49 six fois en six mois. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

S'il faut à cet article 49-3 recourir un jour, je le ferai, je l'ai dit, sans état d'âme et sans hésitation.

M. Bernard Debré. Parce que les socialistes n'ont pas d'âme !

M. le Premier ministre. Mais parce que je considère que l'autorité est distincte de la force, je crois de la responsabilité du Gouvernement de faire partager ses convictions, d'être ouvert à celles des autres et d'aboutir en fin de compte à ce que les positions raisonnables s'imposent d'elles-mêmes, sans recourir à des violences de procédure, déjouant ainsi, au passage, tous les pronostics du début de session.

Une seule chose compte, au demeurant : que les textes de loi soient bons et qu'ils soient adoptés.

M. Pierre Mazeaud. Et qu'ils ne soient pas sanctionnés par le Conseil constitutionnel ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le Premier ministre. J'ajouterai d'ailleurs, et pour en terminer sur ce sujet, que c'est parce que vous avez finalement découvert que nous pouvions conduire les débats majeurs sans recourir à l'article 49-3, que vous avez décidé de faire jouer l'article 49-2 !

Ce n'est pas une motion de censure, c'est une motion de dépit. (« Très bien ! ») et *applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*

Mais puisqu'elle prétend contester la politique du Gouvernement, venons-y.

M. Francis Delettre. Il n'y en a pas !

M. le Premier ministre. Cette politique repose sur une base simple et claire : retrouver le plus haut niveau d'emploi possible, ce qui est inséparable de la bonne santé économique du pays et de ses entreprises. Rien n'est possible sans cela, tout le reste s'en déduit.

Il ne s'agit pas de sacrifier à des dogmes. Je n'ai pas plus de goût pour les symboles faussement ambitieux que je n'ai de révérence pour les grands équilibres qui tendraient à devenir des fins en eux-mêmes.

Mais je crois à quelques principes simples : on ne peut distribuer que ce que l'on produit, il n'y a pas d'emplois sans employeurs, il n'y a pas de progrès économique assuré s'il ne s'accompagne pas de la justice sociale, de même qu'il n'y a pas de progrès social durable s'il ne repose pas sur une base économique saine et solide.

La France a des atouts, il ne faut pas les compromettre, et je n'accepterai jamais ce qui pourrait se faire au détriment de nos chances à tous.

M. Jean-Paul Chérié. Si c'était vrai !

M. le Premier ministre. Cela signifie concrètement et d'abord de poursuivre aujourd'hui les efforts engagés hier.

Effort de diminution de la pression fiscale, effort d'allègement des charges des entreprises, effort de qualification pour tous les travailleurs, effort de productivité et de compétitivité... (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pas nous !

M. le Premier ministre. Les prélèvements obligatoires, mesdames, messieurs les députés, étaient en augmentation continue, depuis le début de ce siècle, et il a fallu l'année 1983 et le Président François Mitterrand (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) pour que,

enfin, un chef d'Etat dise en France que cette évolution devait être stoppée et que commence le ralentissement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Pierre Mazeaud. C'est l'année où vous avez démissionné ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le Premier ministre. Toute la difficulté tient alors à la volonté de poursuivre ces efforts sans renoncer à la recherche de la justice sociale. Ces deux types d'exigences sont indissolublement liés pour les socialistes : nous ne voulons ni laisser se creuser un fossé entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui ont bien peu ni risquer de devenir un jour les comptables sourcilieux d'une équitable pénurie.

Je suis d'ailleurs frappé de constater que même lorsqu'une large partie des Français manifeste sa sympathie légitime à un mouvement social, par exemple celui des infirmières, il se trouve au même moment une majorité tout aussi large, et à peu près composée des mêmes personnes, pour comprendre et souhaiter que le Gouvernement n'accorde pas plus que notre économie ne saurait supporter.

M. Alain Calmat. Très bien !

M. le Premier ministre. Je l'ai dit et je le redis : la rigueur n'est pas une fin en soi, elle consiste aussi à savoir dire oui à tout ce qui est juste et possible, en même temps qu'à expliquer pourquoi on ne peut aller au-delà pour l'instant.

M. Jean-Pierre Defontaine. Très bien !

M. le Premier ministre. Que cela puisse susciter des frustrations, des amertumes et des critiques, quoi de plus compréhensible ? Mais il n'y a pas d'autre voie.

N'ont-ils pas un peu mauvaise conscience, en revanche, ceux qui mettent à profit ces difficultés pour livrer des assauts ou souffler sur les braises et faire ainsi toute raison ou toute responsabilité ?

Nous avons un impératif d'efficacité : encourager la France qui gagne.

Nous avons un impératif de justice : soutenir ceux que les difficultés économiques ont durement frappés.

Nous avons un impératif de gouvernement : combattre résolument tout ce qui pourrait menacer soit la justice soit l'efficacité.

Si les efforts se poursuivent, chacun doit pouvoir vérifier que c'est au service de la croissance. Et lorsque la croissance produit des fruits, les premiers bénéficiaires doivent être ceux qui en ont été le plus longuement et le plus gravement privés.

Au regard de cela, j'ai quelque difficulté à qualifier l'attitude du R.P.R. A l'entendre, tout ce qui va bien lui est dû, tandis que le reste nous serait imputable.

M. Gabriel Kasperk. Voilà une bonne parole !

M. le Premier ministre. C'est vrai, tout ce qui a été fait entre 1986 et 1988 n'a pas été systématiquement mauvais - pas tout ! *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Ainsi sur le plan de l'économie, lorsque vous avez parfois suivi la voie courageusement ouverte par Pierre Mauroy et Laurent Fabius. *(Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ainsi dans le domaine de la sécurité, lorsque vous avez rigoureusement exécuté la loi de modernisation de la police mise au point par Pierre Joxe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Ainsi encore dans le domaine des relations internationales, où vous avez eu la sagesse de ne pas contester la primauté du Président de la République, de sorte que ce secteur fondamental est demeuré en des mains nettement plus expertes et avisées que les vôtres.

Mais cela ne peut faire oublier les privatisations idéologiques, à commencer par celle de T.F. 1.

Quant à votre action en faveur des plus démunis, qu'on en juge : la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes partiellement gagée par la taxation des gains du Loto, le rétablissement de l'anonymat sur l'or, l'amnistie des fraudeurs fiscaux, j'en passe et de guère meilleures.

Mme Martine Deugrèlh. Et l'amnistie des terroristes !

M. le Premier ministre. Et voilà maintenant, comme si de rien n'était, que vous prétendez, face aux mouvements sociaux, vous poser en donneurs de leçon, comme le ferait un pyromane auprès des pompiers occupés à combattre le feu. Car moi aussi je me souviens de 1986 !

Les mouvements sociaux dans les services publics ont des causes : elles sont anciennes. Et ils ont des remèdes : ils nécessitent du temps.

Les causes sont principalement au nombre de trois.

M. Pierre Mazeaud. Et les conséquences !

M. le Premier ministre. Il y a d'abord un malaise que je dirai qualitatif.

Par le triple effet des compressions de personnel, des fréquentes surqualifications par rapport aux emplois occupés et des lourdeurs administratives dont les agents eux-mêmes sont souvent les victimes premières et permanentes, le service de l'Etat n'est pas le plus propice à l'épanouissement personnel.

Certes, les agents publics sont en règle générale à l'abri du chômage, ce qui n'est pas un mince acquis. Mais de combien de frustrations et de déconvenues cet avantage est-il payé ? Croyez-moi, sachez-le, c'est souvent au prix fort.

Au malaise qualitatif s'ajoute le malaise quantitatif. Voilà des années que les agents publics voient leur pouvoir d'achat au mieux stagner, parfois même régresser, au moins en masse.

Ils ont payé leur écot de l'effort national. Ils ont fait preuve de civisme et de patience, et nul ne peut voir en eux des fauteurs d'inflation.

Mais pour autant, qui n'a pas senti, mesuré, compris qu'il y avait, derrière chacun des conflits de ces deux derniers mois, une préoccupation plus profonde encore que celle du pouvoir d'achat : celle de la dignité ou de la reconnaissance de leur travail pour les infirmières ou les gardiens de prison,...

M. Bernard Debré. Quel amalgame !

M. le Premier ministre. ... celle du devenir de leur activité, ou de leur situation dans l'entreprise, pour les P. et T. et la R.A.T.P. ?

Seulement voilà : hormis l'aspect salarial des revendications...

M. Jean-Louis Goaduff. Et celles des agriculteurs ?

M. le Premier ministre. ... qu'y a-t-il de commun entre l'organisation de l'hôpital et celle des transports en commun de la région parisienne, entre les services pénitentiaires et les services postaux ? Comment traiter dans une même négociation la place des infirmières dans l'équipe soignante et le devenir de la véritable entreprise qu'est désormais la poste, entre la sécurité dans les prisons et le statut des mécaniciens à la R.A.T.P. ?

M. Bernard Debré. C'est du Prévert !

M. le Premier ministre. Dans le domaine du quantitatif, j'insiste encore sur un point : si tous les agents publics peuvent avoir des revendications, toutes ne sont ni également urgentes, ni également légitimes, ni toujours comparables.

Ce sont là les raisons de ce que j'ai appelé le traitement au cas par cas, qu'on a critiqué ici ou là, mais dont je ne démordrai qu'à la condition que quelqu'un ose me dire que tous les agents publics ont les mêmes problèmes appelant les mêmes solutions. D'ici là, je persiste à dire que le cas par cas est seul pertinent, dès lors du moins qu'on n'oublie pas que subsistent effectivement certains problèmes communs et une unité profonde.

Le troisième malaise, enfin, concerne la dignité professionnelle. Que n'a-t-on entendu sur les fonctionnaires ? Que de procès constants instruits contre l'Etat et contre ceux qui le servent ?

Et par qui ? Par ceux-là même qui étaient supposés les conduire.

Malaise qualitatif, malaise quantitatif, malaise de dignité ou affectif, voilà les trois causes principales de mouvements qui parfois ont pris feu tout seuls, et parfois y ont été aidés.

Il reste que s'il y a des problèmes concernant les agents, il y a un problème global qui est celui du service public :

Le service public, le service du public fait partie de notre patrimoine à tous. Et s'il est conforme à notre tradition de dénoncer certains lenteurs, de pester contre certains travers, il reste que les Français sont très attachés à leur service public et qu'ils ont bien raison ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Aussi se pose naturellement la question des remèdes aux maux évoqués.

S'agissant des conflits, j'ai déjà dit ici-même l'essentiel et n'y reviendrai pas. Trois maîtres mots : responsabilité, dialogue, fermeté. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Francis Delattre. Et baratin !

M. le Premier ministre. Il peut se produire, de façon momentanée, qu'on assiste à un blocage. Alors, et je le dis tout net, je serai le premier à regretter, peut-être même le premier à en supporter l'impopularité, mais le dernier à sacrifier soit la responsabilité, soit le dialogue, soit la fermeté.

A ce sujet d'ailleurs, M. Hage a dit que les communistes apporteraient à l'union dans l'action un soutien sans faille. J'ai plutôt moi le sentiment qu'ils soutiennent de leur action toutes les failles dans l'union. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Mais heureusement, il n'y a pas que des conflits. Il y a place pour une action plus vaste et plus profonde, moins contingente et plus volontaire. Elle repose sous le signe de ce que je baptiserai le renouveau du service public.

Ce renouveau doit, selon moi, comporter trois étapes.

La première, la plus rapide, concerne ce qui relève de l'initiative unilatérale de l'Etat.

A cet égard, il faut dès maintenant introduire, dans la haute fonction publique, la sensibilité, la connaissance des relations sociales.

On peut être un ingénieur créatif, un enseignant convaincant, un administrateur rigoureux et, faute de formation ou d'expérience, se révéler un médiocre meneur d'hommes.

Aussi ai-je d'ores et déjà décidé d'aboutir, par la mobilité et par la formation, à créer une véritable cohorte de fonctionnaires praticiens des relations sociales (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française...*)

M. Jean-Claude Gaudin et M. Francis Delattre. Encore ?

M. Bernard Debré. Il vaudrait mieux créer des emplois !

M. le Premier ministre. ... plus attentifs qu'aujourd'hui à gérer les ressources humaines de ce service public, avec au moins autant de soin et d'attention qu'ils en mettent à gérer les ressources administratives et budgétaires dont ils disposent. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Francis Delattre. Applaudissez un peu sur les bancs des socialistes ! C'est bon ça !

M. le Premier ministre. De même est-il possible et nécessaire de responsabiliser davantage, et donc de valoriser tous les chefs des entreprises publiques qui doivent eux aussi avoir une pratique du dialogue social à la hauteur de l'importance du rôle éminent qui est le leur.

M. Francis Delattre. Et les socialistes n'applaudissent toujours pas ?

M. le Premier ministre. Un deuxième volet relève de l'exploration concertée des solutions plus ambitieuses à tous les problèmes posés.

Qu'il s'agisse de l'initiative et de la motivation des personnels, des solutions concrètes à leurs problèmes concrets, de la comparaison utile entre métiers semblables, mais aussi de la protection des intérêts des usagers dans l'exercice du droit de grève...

M. Bernard Debré. Et les boîtes aux lettres !

M. le Premier ministre. ... nous n'avons aucune raison de désespérer d'une réflexion approfondie et d'une négociation loyale. Aussi faut-il les mettre vite en œuvre.

Mais j'affirme ici qu'aucune loi préalable ne peut régler ces problèmes. C'est ma réponse tant à M. Baudis qu'à M. Gaudin. Ce que l'un a dit avec faconde, mais superficiellement, l'autre, M. Baudis, l'a dit avec une courtoisie à laquelle j'ai été sensible (*Ah ! sur plusieurs bancs des groupes*

du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française) mais, malheureusement, avec plus de modération que d'inspiration. (*Oh ! sur les mêmes bancs.*)

M. Jacques Godfrein. Décidément, Fabius était meilleur.

M. le Premier ministre. Quel que soit le bien ou le mal-fondé de tel ou tel thème, et sauf à ne mettre en œuvre que des solutions illusoire, à ne dresser que des barrières de papier, la législation n'est correctement respectée que lorsqu'elle est acceptée et non pas imposée ! (*Exclamations et rires sur les bancs du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Francis Delattre. Oh là, là !

M. le Premier ministre. Elle doit donc être un aboutissement et non un point de départ. Et ce qui vaut pour les lois vaut aussi pour les changements de structure et vaut bien plus encore pour les changements d'habitudes. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Pierre Mazeaud. Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

M. le Premier ministre. La troisième étape, enfin, concerne ce qu'on pourra appeler le projet de service, par analogie avec le projet d'entreprise.

M. Pierre Mazeaud. Vous vous êtes trompé de page !

M. le Premier ministre. Comment peut-on à la fois constater la surqualification des agents par rapport aux emplois qu'ils occupent et ne pas avoir conscience de ce qu'existe, de ce fait même, un fantastique gisement d'intelligence souvent inexploité ou mal utilisé ?

C'est cette intelligence collective qu'il faut mobiliser pour définir en commun, par ministère et par service, un véritable projet prenant en compte la finalité de l'action au profit des usagers et de l'intérêt général, la contribution que chaque fonctionnaire peut y apporter et les conditions de valorisation et d'épanouissement de chacun dans son travail.

C'est à cela que le service public aspire. A cela aussi qu'a appelé mon ami Pierre Mauroy avec le talent habituel qui est le sien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Mauroy debout !

M. le Premier ministre. Trois étapes donc. La première en trois mois. La deuxième en neuf mois. La troisième en une trentaine de mois. Le tout à compter d'aujourd'hui, voilà notre objectif.

Si ce n'est pas là une politique, de quoi parle-t-on ici ? De quoi s'agit-il donc ? (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. On vous pose précisément la question !

M. le Premier ministre. Redéfinir la place, le rôle et les moyens de l'Etat dans une société moderne, à l'horizon européen, n'est-ce pas l'ambition de réconcilier l'individu avec le destin collectif de la nation, à l'heure où tout est fonction des interdépendances planétaires ?

Seulement, je ne paierai pas les femmes et les hommes de ce pays avec des mots. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Je n'entends pas les faire rêver avec des phrases mais avec une volonté collective. (*Mêmes mouvements.*)

M. Patrick Balkany. Vous ne nous faites pas rêver !

M. le Premier ministre. Restaurer la paix civile en Nouvelle-Calédonie dans des conditions acceptées par tous, ce ne sont pas des mots, c'est une volonté qui là-bas a pris corps ! (*Murmures sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Venir au secours de ceux qui manquent de tout,...

M. François Delattre. A cause des décrets Bérégovoy ?

M. le Premier ministre. ... et créer pour eux le revenu minimum d'insertion, ce ne sont pas des mots, c'était une volonté devenue réalité.

M. Jean-Claude Gaudin. Il eût mieux valu ne pas créer la pauvreté !

M. le Premier ministre. Recréer un impôt sur la fortune au profit de la solidarité, ce ne sont pas des mots, cela s'inscrit dans la loi. C'est une volonté de solidarité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Donner aux entreprises les moyens de favoriser l'emploi, par un plus juste arbitrage entre le capital et le travail, améliorer et développer considérablement les moyens de la formation, baisser les plus forts taux de TVA, ce ne sont pas des mots, ce sont déjà des actes qui, comme le plan pour l'emploi, adopté par le conseil des ministres du 14 septembre, produisent aujourd'hui déjà leurs premiers résultats.

M. Jean-Claude Gaudin et M. Francis Delattre. Ah oui ?

M. le Premier ministre. Sans doute suis-je économe de grandes déclarations. *(Ah ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Dans les moments de turbulences, on attend d'un commandant de bord qu'il dise éventuellement quelques mots, mais surtout qu'il soit aux commandes de l'appareil d'Etat plutôt qu'occupé à camper dans les studios de télévision...

M. Pierre Mazeaud. Ou dans le golfe du Morbihan ?

M. le Premier ministre. A chacun son style. Reste alors, paraît-il, l'absence de perspectives majestueuses et exaltantes. *(Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Jean-Claude Gaudin. Eh oui, le « grand dessein » :

M. le Premier ministre. Je ferai quelques observations sur ce genre de fadaïses.

D'abord, je pourrais dire sur un ton enflammé que j'ai pour objectif une France plus juste et plus prospère, plus rayonnante et baignant dans le bien-être. Mais quand j'aurai dit cela - à quoi n'importe qui et notamment tout le monde ici peut souscrire - je n'aurai strictement rien dit, nous le savons tous fort bien, qui soit intéressant ! *(Rires et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et Union du centre.)*

M. Jacques Godfrain. Et les socialistes n'applaudissent pas ?

M. le Premier ministre. Ce ne sont là que des mots et je les laisse à d'autres qui n'ont que cela.

Et s'il s'agit d'une grande ambition pour la France, elle ne peut qu'être unique. Elle relève du Président de la République qui l'a résumée tout entière en un mot et un seul : l'Europe, avec tout ce que cela signifie, pour nous, d'encouragements à la compétitivité et à la performance et de soutien actif à ceux qui, momentanément, ne sont pas en mesure d'affronter les défis de demain.

M. François Massot. Bien !

M. le Premier ministre. Cette grande ambition là, nous devons la servir avec acharnement, tout en gérant, les problèmes quotidiens auxquels nous devons faire face.

M. Bernard Debré. C'est de l'acharnement thérapeutique !

M. le Premier ministre. Eh oui, mesdames, messieurs *(Eh oui ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française),* nous gérons ! *(Exclamations et rires sur les mêmes bancs.)*

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Mal ! Mal !

M. le Premier ministre. Nous gérons dans le sens des valeurs auxquelles les socialistes croient. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Jean-Claude Gaudin. Oh là, là !

M. le Premier ministre. Nous gérons dans le sens de plus de justice qui ne soit pas au prix de moins d'efficacité. *(Eh oui ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Je suis de ceux qui considèrent en effet que la gestion a sa noblesse car c'est toujours la peine des hommes qu'il s'agit d'économiser. *(Eh oui ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Et la France ne rencontrerait pas toutes les difficultés qu'elle connaît aujourd'hui...

M. Jean-Claude Gaudin. Sans les socialistes !

M. le Premier ministre. ... si, comme l'Allemagne ou encore la Suède, on n'avait pas depuis tant d'années sacrifié la gestion au mirage des mots et aux illusions des symboles - à cet égard, vous avez battu tous les records, massieurs de l'opposition ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Pour nous, ce n'est pas rien que de nous efforcer d'être les bons ouvriers de la prospérité des Français et des progrès de la justice ! *(Eh oui ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Denis Jacquet. Vous êtes les meilleurs !

M. le Premier ministre. En rejetant cette motion de censure, mesdames, messieurs, vous nous permettez ainsi de poursuivre selon la ligne tracée par le Président de la République, avec sa confiance et son soutien, dans la voie de l'avenir que les Français attendent. *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur de nombreux bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. le président. Je vais mettre aux voix la motion de censure.

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je prie Mmes et MM. les députés disposant d'une délégation de vote de vérifier immédiatement au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je rappelle à ceux de nos collègues disposant d'une délégation qu'ils doivent remettre aux secrétaires du bureau, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégué, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle également, mais vous devez tous le savoir, *(Sourires)* que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

M. Gabriel Kesperait. Oui, on le savait !

M. le président. J'invite donc nos collègues secrétaires à ne déposer dans l'urne que des bulletins blancs ou des délégations « pour ».

Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégué.

Je vais tirer au sort la lettre - elle déterminera votre fin de soirée *(Sourires)* - par laquelle commencera l'appel nominal. *(Le sort désigne la lettre A.)*

M. le président. Le scrutin est annoncé dans le Palais.

.....
Le scrutin est ouvert. Il sera clos à une heure dix.

(Le scrutin est ouvert le samedi 10 décembre, à zéro heure vingt-cinq.)

M. le président. Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel nominal a lieu.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues secrétaires à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Je proclamerai le résultat dans environ trente minutes.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.
(La séance, suspendue à une heure dix, est reprise à une heure quarante.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure.....	286
Pour l'adoption.....	258

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée.

3

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI MODIFIÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. le président. J'ai reçu, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi modifié par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures d'ordre social.

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 433, distribué et renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

4

ORDRE DU JOUR

M. le président. Aujourd'hui, à quinze heures, séance publique :

Suite de la discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi n° 402, relatif au délai de réorganisation des services extérieurs de l'Etat, à la composition paritaire du conseil d'administration du centre national de la fonction publique territoriale et aux fonctionnaires territoriaux à temps non complet (rapport n° 431 de M. Jean-Claude Peyronnet, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

La séance est levée.

(La séance est levée à une heure quarante-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN

COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DE PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION DU PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI N° 86-1067 DU 30 SEPTEMBRE 1986 RELATIVE A LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

Composition de la commission

A la suite des nominations effectuées par l'Assemblée nationale le vendredi 9 décembre 1988 et par le Sénat dans sa séance du jeudi 8 décembre 1988, cette commission est ainsi composée :

Députés

Membres titulaires : MM. Jean-Michel Belorgey, Jean-Jack Queyranne, Bernard Schreiner (*Yvelines*), Michel Français, Jean-Pierre Michel, Michel Péricard, André Santini.

Membres suppléants : MM. Jean-Pierre Fourré, Jean-Pierre Bequet, Thierry Mandon, Louis de Broissia, Michel Pelchat, Jacques Barrot, Georges Hage.

Sénateurs

Membres titulaires : MM. Maurice Schumann, Adrien Gouteyron, Charles Jolibois, André Diligent, Jean Delaneau, François Autain, Jacques Carat.

Membres suppléants : MM. Albert Vecten, Charles Pasqua, Jacques Habert, Pierre Laffitte, Dominique Pado, Jules Faigt, Mme Danielle Bidard-Reydet.

RECTIFICATIF

au *Journal officiel* (Débats parlementaires, Assemblée nationale) n° 59 [3] A.N. (C.R.), du vendredi 9 décembre 1988

(3^e séance du jeudi 8 décembre 1988)

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

Page 3407, 2^e colonne, première ligne de la question orale sans débat n° 46 de M. Jean Royer à M. le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement :

Au lieu de : « 10 décembre 1988. - ».

Lire : « 9 décembre 1988. - ».

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

de la 3^e séance

du vendredi 9 décembre 1988

SCRUTIN (N^o 72) public à la tribune

sur la motion de censure déposée par M. Bernard Pons et soixante-quatre de ses collègues en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

Majorité requise 286

Pour 258

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe R.P.R. (131) :

Pour : 130.

Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Barnier, Mme Michèle Barzach, MM. Jacques Baumel, Pierre de Benouville, Christian Bergelin, André Berthol, Léon Bertrand, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Jacques Boyon, Louis de Broissia, Christian Cabal, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavallé, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean Charbonnel, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Henri Cuq, Olivier Dassault, Mme Martine Daugreilh, MM. Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Xavier Dugoin, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Edouard Frédéric-Dupont, Robert Galley, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jancmann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kaspereit, Jean Kiffer, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Philippe Legras, Auguste Legros, Arnaud Lapercq, Jacques Linouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Maurice Nenou-Pwataho, Michel Noir, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, M. Robert Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Régis Perbet, Michel Périgard, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Bernard Pons, Robert Poujade, Eric Raoult, Pierre Raynal, Jean-Luc Reitzer, Lucien Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenacht, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Szuvaigo, MM. Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Philippe Séguin, Martial Taugourdeau, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien et Roland Vuillaume.

Groupe U.D.F. (89) :

Pour : 89.

Groupe U.D.C. (41) :

Pour : 37.

MM. Edmond Alphandéry, Jacques Barrot, Dominique Baudis, François Bayrou, Claude Birraux, Bernard Bosson, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Jean Brianc, Georges Chavanes, René Couanau, Jean-Yves Cozan, Jean-Marie Daillet, Adrien Durand, Bruno Durieux, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Francis Geng, Germain Gengenwin, Edmond Gerrer, Hubert Grimault, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyst, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Michel Jacquemin, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Edouard Landrain, Pierre Méhaignerie, Mme Monique Papon, MM. François Rocheboline, Bernard Stasi, Jean-Paul Virapoullé, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber et Adrien Zeller.

Non-inscrits (13) :

Pour : 2.

M. Roger Lestas et Mme Yann Piat.

Ont voté pour

MM.

Mme Michèle Alliot-Marie
Edmond Alphandéry
René André
Philippe Auberger
Emmanuel Aubert
François d'Aubert
Gautier Audiouot
Pierre Bachelet
Mme Roselyne Bachelot
Patrick Balkany
Edouard Balladur
Claude Barate
Michel Barolier
Jacques Barrot
Mme Michèle Barzach
Dominique Baudis
Jacques Baumel
Henri Bayard
François Bayrou
René Beaumont
Jean Bégault
Pierre de Benouville
Christian Bergelin
André Berthol
Léon Bertrand
Jean Besson
Claude Birraux
Jacques Bieuc
Roland Blum
Franck Borotra
Bernard Bosson
Bruno Bourg-Broc
Jean Bousquet
Mme Christine Boutin
Loïc Bouvard

Jacques Boyon
Jean-Guy Branger
Jean Brianc
Jean Brocard
Albert Brochard
Louis de Broissia
Christian Cabal
Jean-Marie Caro
Mme Nicole Catala
Jean-Charles Cavallé
Robert Cazalet
Jacques Chaban-Delmas
Jean-Yves Chamard
Jean Charbonnel
Hervé de Charette
Jean-Paul Charié
Serge Charles
Jean Charroppin
Gérard Chasseguet
Georges Chavanes
Jacques Chirac
Paul Chollet
Pascal Clément
Michel Colnat
Daniel Colla
Louis Colombani
Georges Colozabier
René Couanau
Alain Cousin
Yves Coussaix
Jean-Michel Couve
René Couvelabas
Jean-Yves Cozan
Henri Cuq
Jean-Marie Daillet
Olivier Dassault
Mme Martine Daugreilh

Bernard Debré
Jean-Louis Debré
Arthur Dehaine
Jean-Pierre Delalande
Francis Delattre
Jean-Marie Demange
Jean-François Deanian
Xavier Desiau
Léonce Deprez
Jean Desaulis
Alain Devaquet
Patrick Devedjian
Claude Dhinnin
Willy Diméglio
Eric Doligé
Jacques Domlaanti
Maurice Dousset
Guy Drut
Jean-Michel Dubernard
Xavier Dugoin
Adrien Durand
Georges Durand
Bruno Durieux
André Durr
Charles Ehrmann
Christian Estrosi
Jean Falala
Hubert Falco
Jacques Farrau
Jean-Michel Ferrand
Charles Fèvre
François Fillon
Jean-Pierre Foucher
Edouard Frédéric-Dupont
Yves Fréville
Jean-Paul Fuchs
Claude Galliard

Robert Galley
 Gilbert Gantier
 René Garrec
 Henri de Gastines
 Claude Gatignol
 Jean-Claude Gaudin
 Jean de Gaulle
 Francis Geng
 Germain Geagenwin
 Edmond Gerrer
 Michel Giraud
 Valéry
 Giscard d'Estaing
 Jean-Louis Goasdouff
 Jacques Godfrain
 François-Michel
 Gonnot
 Daniel Goulet
 Hubert Grimault
 Alain Griotteray
 François
 Grussenmeyer
 Ambroise Guelléc
 Olivier Guichard
 Lucien Guichon
 Jean-Yves Haby
 François d'Harcourt
 Pierre-Rémy Houssin
 Mme Elisabeth Hubert
 Xavier Hunault
 Jean-Jacques Hyest
 Michel Inchauspé
 Mme Bernadette
 Isaac-Sibille
 Denis Jacquat
 Michel Jacquemin
 Jean-Jacques Jegou
 Alain Jonemann
 Didier Julia
 Alain Juppé
 Gabriel Kasperczt
 Aimé Kergeris
 Christian Kert
 Jean Kiffer
 Emile Kebl
 Claude Labbé
 Jean-Philippe
 Lacheanaud
 Marc Laffineur
 Jacques Lafleur
 Alaïo Lamassoure
 Edouard Landral
 Philippe Legras
 Auguste Legros

François Léotard
 Arnaud Lepercq
 Pierre Lequillier
 Roger Lestas
 Maurice Ligot
 Jacques Limouzy
 Jean de Lipkowski
 Gérard Longuet
 Alain Madelin
 Jean-François Mancel
 Raymond Marcello
 Claude-Gérard Marcus
 Jacques Masdeu-Arus
 Jean-Louis Masson
 Gilbert Mathieu
 Pierre Mauger
 Joseph-Henri
 Maujouiou du Gasset
 Alain Mayoud
 Pierre Mazaud
 Pierre Méhaignerie
 Pierre Merli
 Georges Mesmin
 Philippe Mestre
 Michel Meylan
 Pierre Micaux
 Mme Lucette
 Michaux-Chevry
 Jean-Claude Miguon
 Charles Millon
 Charles Miossec
 Mme Louise Moreau
 Alain Moyne-Bressand
 Maurice
 Nenou-Pwatabo
 Jean-Marc Nesme
 Michel Noir
 Roland Nungesser
 Patrick Ollier
 Michel d'Ornano
 Charles Paccou
 Arthur Paecht
 Mme Françoise
 de Panafieu
 Robert Pandraud
 Mme Christiane Papon
 Mme Monique Papon
 Pierre Pasquini
 Michel Pelchat
 Dominique Perben
 Régis Perbet
 Jean-Pierre
 de Peretti della Rocca
 Michel Péricard

Francisque Perrut
 Alain Peyrefitte
 Jean-Pierre Phllibert
 Mme Yann Piat
 Etienne Pinte
 Ladislas Poniatowski
 Bernard Pons
 Robert Poujade
 Jean-Luc Prael
 Jean Priol
 Eric Raoult
 Pierre Raynal
 Jean-Luc Reitzer
 Marc Reymaon
 Lucien Richard
 Jean Rigaud
 Gilles de Robleu
 Jean-Paul
 de Rocca Serra
 François Rochebloise
 André Rossi
 José Rossi
 André Rossinat
 Antoine Rofenschicht
 Francis Salut-Ellier
 Rudy Salles
 André Santoli
 Nicolas Sarkozy
 Mme Suzanne
 Savaigo
 Bernard Schreiber
 (Bas-Rhin)
 Philippe Ségula
 Jean Seiltinger
 Bernard Stasi
 Martial Taugourdeau
 Paul-Louis Tenaillon
 Michel Terrot
 Jean-Claude Thomas
 Jean Tiberi
 Jacques Toubon
 Georges Trazebat
 Jean Ueberschlag
 Léon Vachet
 Jean Valleix
 Philippe Vasseur
 Philippe de Villiers
 Jean-Paul Virapoullé
 Robert-André Vivien
 Michel Voislu
 Roland Vuillaume
 Jean-Jacques Weber
 Pierre-André Wiltzer
 Adrien Zeller

MM. Jean Charroppin à M. Roland Vuillaume.
 Gérard Chasseguet à M. Michel Péricard.
 Georges Chavanes à M. François Rochebloise.
 Jacques Chirac à M. Bernard Pons.
 Paul Chollet à M. Michel Meylan.
 Michel Cointat à M. Lucien Richard.
 Daniel Colin à M. Rudy Salles.
 Jean-Marie Daillet à M. Yves Fréville.
 Olivier Dassault à M. Jean-François Mancel.
 Jean-François Deniau à M. Pierre Lequillier.
 Xavier Deniau à M. Jean Valleix.
 Léonce Deprez à M. André Santini.
 Claude Dhinnin à M. Bernard Schreiner (Bas-Rhin).
 Willy Diméglio à M. José Rossi.
 Jean-Michel Dubernard à M. Jean Tiberi.
 Xavier Dugoin à M. Jacques Masdeu-Arus.
 Adrien Durand à M. Claude Birraux.
 Bruno Durieux à M. Jean-Jacques Jegou.
 André Durr à M. Dominique Perben.
 Charles Ehrmann à M. René Beaumont.
 Christian Estrosi à Mme Françoise de Panafieu.
 Jean Falala à M. Jean-Claude Thomas.
 Jacques Farran à M. Georges Colombier.
 Claude Gaillard à M. Jean Desanlis.
 René Garrec à M. Francis Delattre.
 Henri de Gastines à M. Jean Ueberschlag.
 Claude Gatignol à M. Yves Coussain.
 Germain Gengenwin à Mme Christine Boutin.
 Edmond Gerrer à M. Jean-Paul Fuchs.
 Valéry Giscard d'Estaing à M. Jean-Claude Gaudin.
 Hubert Grimault à M. Adrien Zeller.
 Ambroise Guelléc à M. Christian Kert.
 Olivier Guichard à M. Antoine Rufenacht.
 François d'Harcourt à M. Maurice Dousset.
 Michel Inchauspé à M. Martial Taugourdeau.
 Michel Jacquemin à M. Jean-Pierre Foucher.
 Didier Julia à M. Nicolas Sarkozy.
 Aimé Kergeris à M. Jacques Dominati.
 Jean Kiffer à M. Georges Tranchant.
 Emile Koehl à M. Marc Reymann.
 Jean-Philippe Lachenaud à M. Jean-Yves Haby.
 Marc Laffineur à M. Louis Colombani.
 Jacques Lafleur à M. Gabriel Kasperczt.
 Philippe Legras à M. Philippe Ségula.
 Auguste Legros à M. Philippe Auberger.
 François Léotard à M. Gérard Longuet.
 Arnaud Lepercq à M. Jean-Marc Demange.
 Maurice Ligot à M. Georges Durand.
 Jean de Lipkowski à M. André Berthol.
 Alain Madelin à M. Francis Saint-Ellier.
 Jean-Louis Masson à Mme Roselyne Bachelot.
 Gilbert Mathieu à M. Hubert Falco.
 Pierre Mauger à M. Franck Borotra.
 Alain Mayoud à M. François-Michel Gonnot.
 Pierre Merli à M. André Rossinat.
 Mme Lucette Michaux-Chevry à M. Jean-Pierre Delalande.

MM. Charles Millon à M. Paul-Louis Tenaillon.
 Charles Miossec à M. Jean-Paul Charié.
 Mme Louise Moreau à M. Georges Mesmin.
 MM. Maurice Nenou-Pwatabo à M. Arthur Dehaine.
 Michel Noir à M. Edouard Balladur.
 Michel d'Ornano à M. Alaïo Lamassoure.
 Charles Paccou à M. René Couveinhes.

Mme Monique Papon à M. Edouard Landrain.
 MM. Régis Perbet à M. Lucien Guichon.
 Francisque Perrut à M. Pierre-André Wiltzer.
 Jean-Pierre Philibert à M. Pascal Clément.

Mme Yann Piat à M. Jean-Michel Couve.
 MM. Robert Poujade à M. Louis de Broissia.
 Jean-Luc Prael à M. Philippe Mestre.
 Pierre Raynal à Mme Martine Daugreilh.
 Jean Rigaud à M. Pierre Micaux.
 André Rossi à M. Gilbert Gantier.
 Jean Seiltinger à M. Jean Priol.
 Bernard Stasi à M. Jean-Jacques Hyest.
 Philippe Vasseur à M. Roland Blum.
 Philippe de Villiers à M. François d'Aubert.
 Jean-Paul Virapoullé à M. Jean-Yves Cozan.
 Robert-André Vivien à M. Patrick Balkany.

Mise au point au sujet du présent scrutin

M. Georges Gorse a fait savoir qu'il avait voulu voter « pour ».

Ont délégué leur droit de vote

(application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958)

MM. René André à M. Daniel Goulet.
 Emmanuel Aubert à M. Jean-Claude Mignon.
 Gautier Audinot à M. Jacques Limouzy.
 Pierre Bachelet à M. François Grussenmeyer.
 Jacques Barrot à M. Dominique Baudis.
 Henri Bayard à M. Joseph-Henri Maujouiou du Gasset.
 Jean Bégault à M. Alain Moyne-Bressand.
 Pierre de Benouville à M. Georges Gorse.
 Christian Bergein à M. Claude-Gérard Marcus.
 Léon Bertrand à M. Léon Vachet.
 Jean Besson à M. Michel Terrot.
 Jacques Blanc à M. Ladislas Poniatowski.
 Bruno Bourg-Broc à M. Patrick Ollier.
 Jean Bousquet à M. Alain Griotteray.
 Loïc Bouvard à M. Pierre Méhaignerie.
 Jean-Guy Branger à M. Xavier Hunault.
 Jean Briane à M. Francis Geng.
 Jean Brocard à M. Raymond Marcellin.
 Albert Brochard à M. Denis Jacquat.
 Christian Cabal à Mme Elisabeth Hubert.
 Jean-Marie Caro à M. Arthur Paecht.
 Jean-Charles Cavallé à M. Jacques Godfrain.
 Robert Cazalet à M. Jean-Marc Nesme.
 Jacques Chaban-Delmas à M. Claude Labbé.
 Jean-Yves Chamard à M. Robert Pandraud.
 Jean Charbonnel à M. Pierre Mazaud.
 Hervé de Charette à M. Michel Pelchat.
 Serge Charles à M. Eric Raoult.

ABONNEMENTS				
EDITIONS		FRANCE et outre-mer	ETRANGER	
Codes	Titres	Francs	Francs	
DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :				Les DEBATS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : - 03 : compte rendu intégral des séances ; - 33 : questions écrites et réponses des ministres. Les DEBATS du SENAT font l'objet de deux éditions distinctes : - 05 : compte rendu intégral des séances ; - 35 : questions écrites et réponses des ministres. Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : - 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions. - 27 : projets de lois de finances. Les DOCUMENTS DU SENAT comprennent les projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions.
03	Compte rendu..... 1 an	108	882	
33	Questions..... 1 an	108	884	
03	Table compte rendu.....	52	88	
03	Table questions.....	52	95	
DEBATS DU SENAT :				
06	Compte rendu..... 1 an	99	535	
35	Questions..... 1 an	99	348	
05	Table compte rendu.....	52	81	
05	Table questions.....	32	52	
DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :				
07	Série ordinaire..... 1 an	570	1 572	
27	Série budgétaire..... 1 an	203	304	
DOCUMENTS DU SENAT :				
00	Un an.....	670	1 538	
DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 28, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 Téléphone ABONNEMENTS : (1) 40-53-77-77 STANDARD GENERAL : (1) 40-58-76-00 TELEX : 201176 F DIRJO-PARIS				
En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.				
Tout paiement à la commande faciliter son exécution Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.				

Prix du numéro : 3 F

(Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci peuvent comporter une ou plusieurs séances)

